



HAL
open science

La maison de La Tène moyenne de Verberie (Oise): “ Le Buisson Campin ”

Jean-Claude Blanchet, Olivier Buchsenschutz, Patrice Méniel

► To cite this version:

Jean-Claude Blanchet, Olivier Buchsenschutz, Patrice Méniel. La maison de La Tène moyenne de Verberie (Oise): “ Le Buisson Campin ”. Revue archéologique de Picardie, 1983, Les Celtes dans le nord du bassin parisien. Actes du Ve colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, 1, pp.96-126. 10.3406/pica.1983.2989 . hal-02535852

HAL Id: hal-02535852

<https://hal.science/hal-02535852v1>

Submitted on 9 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LA MAISON DE LA TÈNE MOYENNE DE VERBERIE (OISE)

«LE BUISSON CAMPIN»

par Jean-Claude BLANCHET *, Olivier BUCHSENSCHUTZ ** et Patrice MENIEL ***

I - HISTORIQUE

Le site archéologique du «Buisson Campin» à Verberie (Oise) a été découvert au printemps de l'année 1973 par Bernard LAMBOT, à l'occasion de recherches de surface menées après labours. Les ramassages effectués pendant les deux années suivantes ont permis de mettre en évidence plusieurs zones renfermant du matériel préhistorique (Magdalénien, Néolithique chasséen et Chalcolithique), mais aussi quelques indices protohistoriques (céramique et une monnaie gauloise), des vestiges gallo-romains et médiévaux.

En 1975, Bernard LAMBOT (1975 et 1976) entreprenait des sondages à trois endroits riches en silex taillés et en faune, attribués au Paléolithique supérieur. Les premières recherches furent complétées par des fouilles de sauvetage programmé, menées par Roger AGACHE, Françoise AUDOUZE, Jean-Claude BLAN-

CHET et Bernard LAMBOT (1976), puis par Françoise AUDOUZE seule (1979 a, 1979 b, 1980 et 1981).

Toutefois, cette région n'était pas inconnue des archéologues en raison d'anciennes recherches faites au siècle dernier par un érudit compiégnois, Albert de ROUCY, et relatées dans un des premiers bulletins de la Société Historique de Compiègne (de MARSY M., 1876-1877, p. 32). Quelques vases gaulois furent trouvés avec des silex taillés et une monnaie de Tibère, lors de travaux effectués en 1873 au lieu dit «La Basse Queue», au sud du hameau du «Bac», près de La Croix-Saint-Ouen (1). Deux vases entiers, datés de la fin de La Tène ancienne, conservés au Musée Vivenel de Compiègne, proviennent certainement de cette découverte.

Depuis la fin du siècle dernier tout le secteur de «La Basse Queue» a été entièrement bouleversé par d'importantes ballastières. Seul le «Buisson Campin» et la forêt avoisinante ont fort heureusement été épargnés.

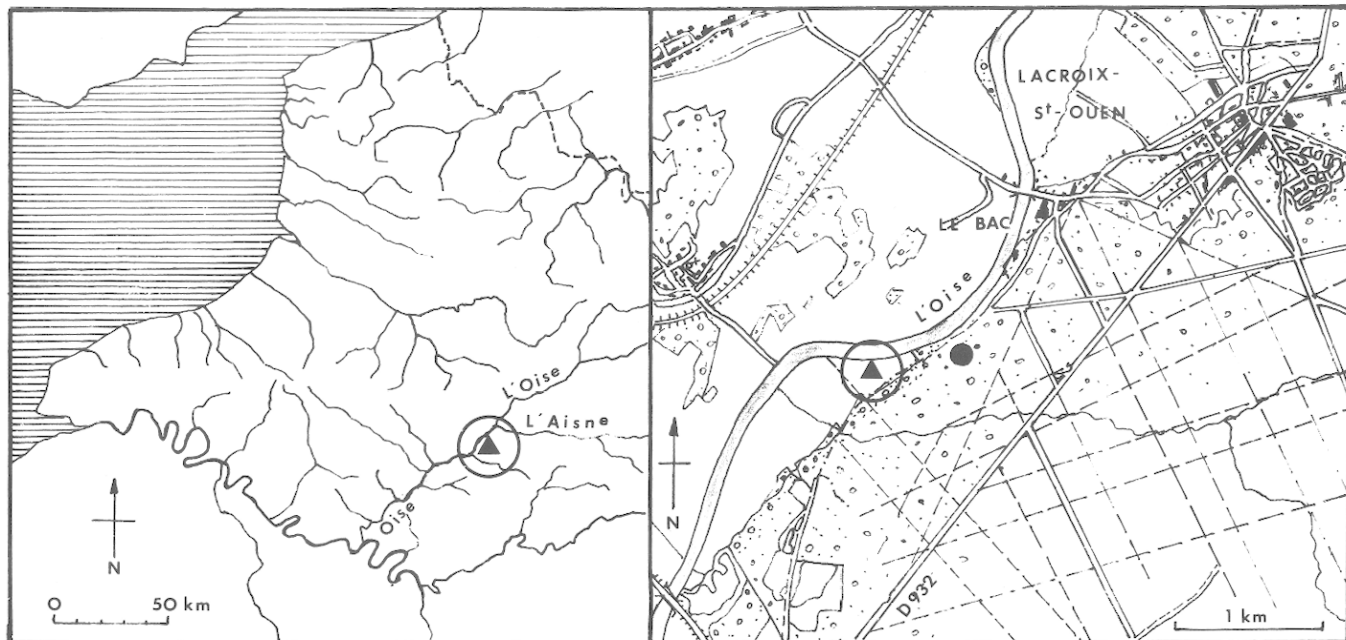


Fig. 1 - Plan de situation général du gisement de Verberie, «Le Buisson Campin» (Oise).

* Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement Nord-Picardie. C.R.A.V.O. 21 Rue des Cordeliers 60200 COMPIÈGNE

** C.N.R.S. «La Coutanderie» - Moulins sur Céphons - 36110 LEVROUX

*** C.R.A.V.O. 21 Rue des Cordeliers 60200 COMPIÈGNE

Enfin, de vieilles superstitions existaient encore à l'emplacement même du «Buisson Campin», au XVIII^e siècle (CARLIER Cl., 1764). Selon la tradition il y avait un vieux chêne, aujourd'hui disparu, où les fées venaient régulièrement la nuit danser le sabbat. Un dessin de ce chêne nous est parvenu. Il s'agit probablement d'un ancien lieu de culte car, comme nous l'avons vu, l'endroit a été fréquenté à diverses reprises.

II - LA DECOUVERTE AERIEENNE (fig. 2 et 3)

Profitant d'une longue période de sécheresse, Roger AGACHE et Jean-Claude BLANCHET entreprirent le 18 juin 1976, un survol aérien le long de la vallée de l'Oise, entre Chauny (Aisne) et Pont-Sainte-Maxence (Oise). Quelques passages au-dessus du site du «Buisson Campin» permirent de déceler dans le blé mûrissant des anomalies très frappantes. Aux emplacements des structures archéologiques supposées, comme des fosses et des trous de poteaux, le blé était encore verdâtre, alors qu'ailleurs il commençait à jaunir. La zone basse du champ, placée au contact de la rivière était elle aussi en cours de mûrissement, avec un blé de couleur vert sombre. On distinguait nettement le tracé de la très basse terrasse de l'Oise, avec au milieu du champ, une construction en poteaux, de forme ovale, qui se détachait très bien. Un repérage au sol fut entrepris les jours suivants en compagnie de Gérard HOUDART, alors technicien à la Direction des Antiquités Préhistoriques de Picardie. De nouveaux survols obliques furent nécessaires pour bien localiser et analyser les différents éléments composant l'habitat. De plus, des vues verticales furent effectuées par le régiment d'hélicoptères de Margny-lès-Compiègne, avant le début de la fouille, en Août 1976 (2 et 3).



Fig. 2 - Photographie aérienne générale du site du «Buisson Campin» à Verberie (Oise). La très basse terrasse alluviale apparaît plus clairement. La zone la plus foncée sur le bord de la rivière correspond à l'érosion récente des formations alluviales et aux dépôts de limons (photo service des fouilles, Roger AGACHE).

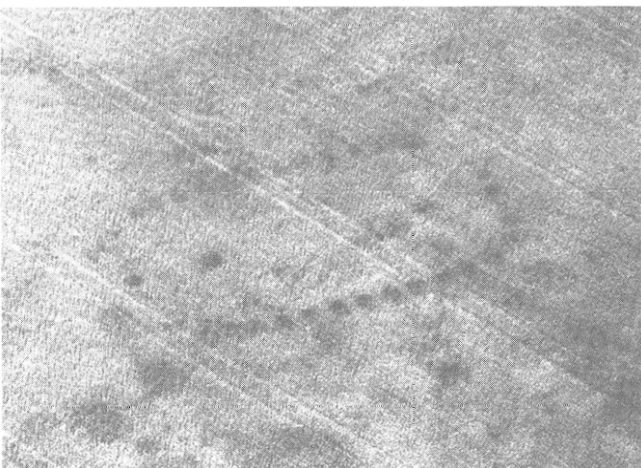


Fig. 3 - Photographie aérienne détaillée, des structures d'habitat de La Tène moyenne (18 juin 1976). Les tâches plus foncées marquent l'emplacement de trous de poteaux et de fosses attenantes, appartenant à une maison en bois (photo Roger AGACHE, Service des Fouilles).

III - LE MILIEU NATUREL

Le site du «Buisson Campin» est placé sur la rive gauche de la rivière Oise, à l'extrémité nord de la commune de Verberie, à sa limite avec La Croix-Saint-Ouen (arrondissement de Senlis, canton de Pont-Sainte-Maxence). Tel qu'il se présente actuellement, le gisement est encadré à l'est et au nord par la vaste forêt de Compiègne (4) (figure 1). Le site est contourné au sud par le ruisseau de Goderu qui se jette à peu de distance dans l'Oise. Le gisement occupe une très basse terrasse à un peu plus de deux mètres au dessus de la retenue normale de l'eau, ce qui le rend insubmersible même lors des plus grandes crues de la rivière.

Des coupes géologiques ont été réalisées à divers endroits de la fouille de l'habitat de La Tène. Nous avons reconnu 0,25 m à 0,30 m d'épaisseur de terre végétale, de 0,10 m à 0,20 m d'épaisseur d'apports sablo-limoneux clairs reposant sur les graviers des alluvions récentes de la très basse terrasse. A l'emplacement même de la structure gauloise, les sables limoneux de couverture sont très peu développés. Nous avons remarqué une forte concentration de carbonate de chaux, formant une croûte de 5 cm d'épaisseur en moyenne, reposant sur la couche graveleuse. Nous avons pensé au début que cette croûte pouvait résulter d'un aménagement de sol d'habitat fait par l'homme. Cette hypothèse a été abandonnée car, à certains endroits, la même couche calcaire a été percée lors de l'établissement des structures du Bronze final et de La Tène. La couche d'occupation de la maison a été entièrement érodée lors des occupations ultérieures et des labours successifs (pour le développement des coupes stratigraphiques, se reporter à l'article de F. AUDOUZE et *alii*, p. 104-105, fig. 4).

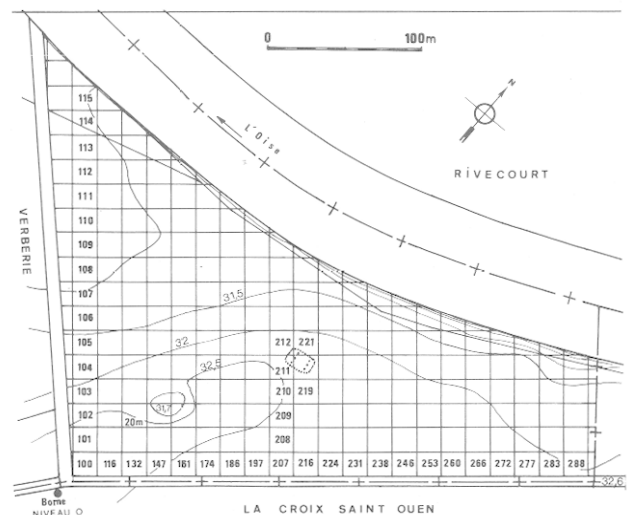


Fig. 4 - Plan cadastral, carroyage général et courbes de niveaux du «Buisson Campin», à Verberie (Oise). Position de la maison de La Tène moyenne fouillée en Août 1976.

IV - LES STRUCTURES ARCHEOLOGIQUES

Deux ensembles ont pu être facilement distingués en raison de leurs structures différentes et d'un matériel archéologique tout aussi bien caractéristique.

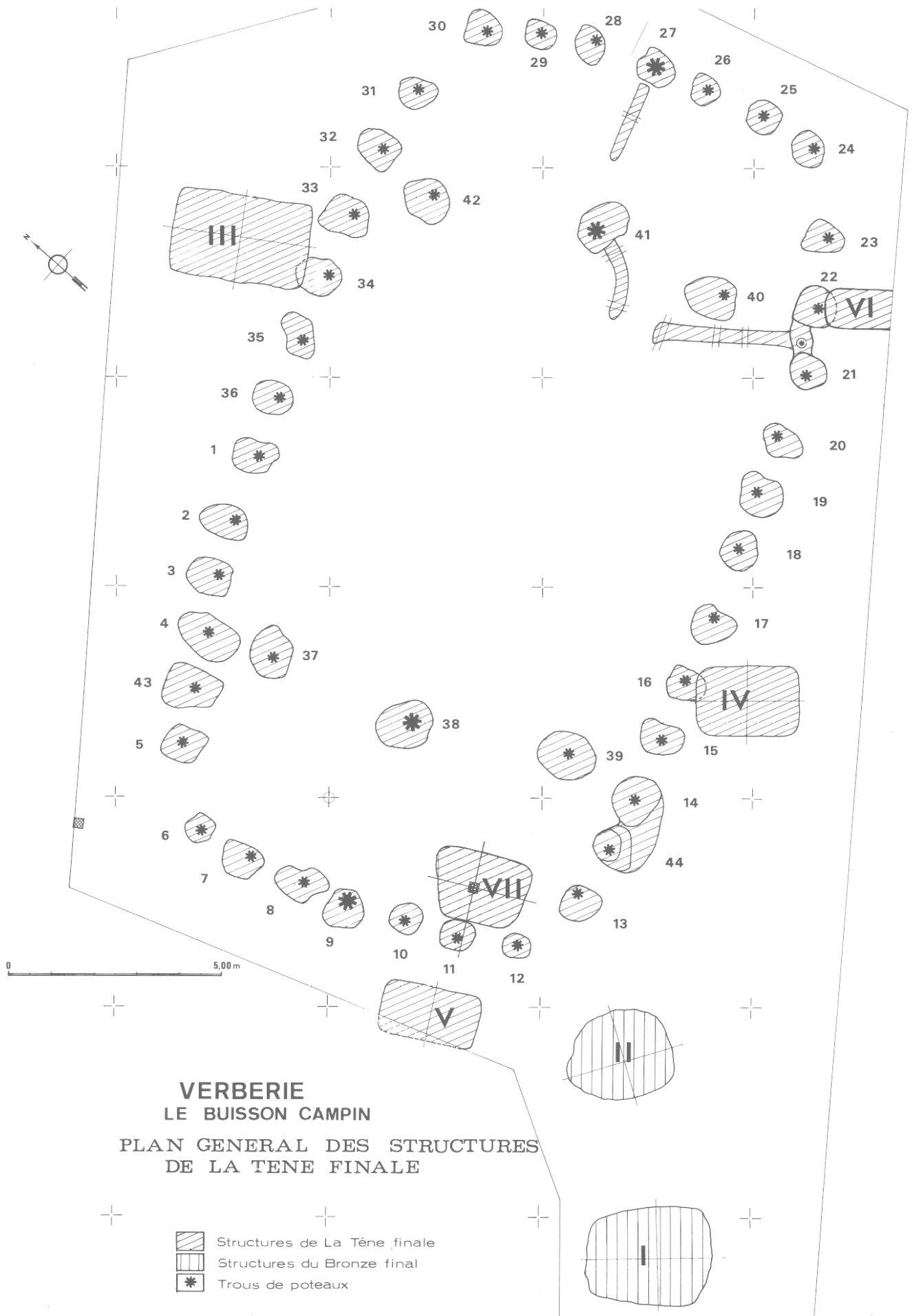


Fig. 6 - Plan général de la maison de La Tène finale de Verberie «Le Buisson Campin» (Oise). Les fosses 1 et II peuvent être datées du Bronze final III b, alors que le reste des fosses appartient à la structure de La Tène moyenne.

A) LES STRUCTURES DE L'ÂGE DU BRONZE FINAL III

Dans le sud de la surface décapée, deux structures en fosse, espacées de 2,50 m, ont livré un matériel identique, attribuable à la fin de l'Âge du Bronze.

1) La structure en fosse n° I (fig. 7)

Elle fut trouvée lors du décapage du terrain du secteur 211, à 0,20 m en dessous du sol naturel. Une trentaine de tessons furent mis au jour dès le début du décapage. Cette fosse est grossièrement ovale. Elle est orientée nord-ouest/sud-est. Elle mesure 2,50 m sur 2,10 m pour une profondeur maximum de 0,52 m. Creusée dans le gravier alluvial, son remplissage de

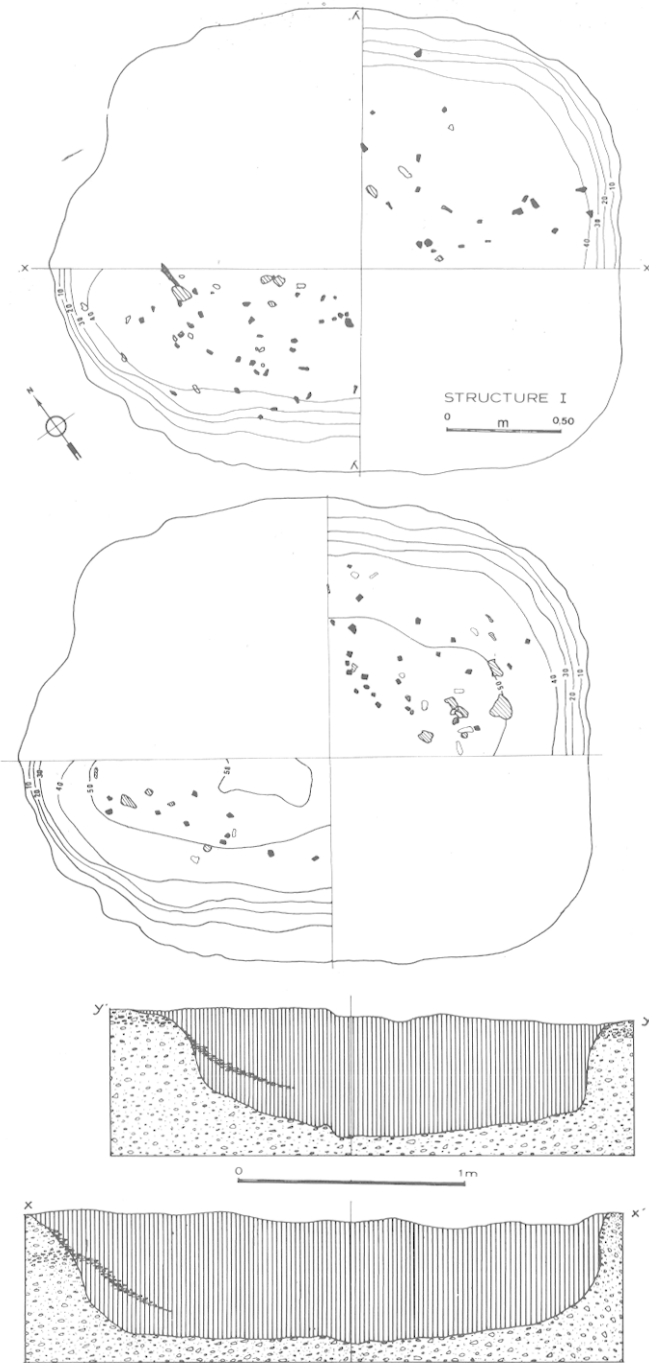


Fig. 7 - Verberie, «Le Buisson Campin» - La structure I - Fosse attribuée à l'Âge du Bronze final III b. Vue en plan et coupes.

Fig. 8 - Verberie, «Le Buisson Campin» - La structure II - Fosse attribuée à l'Âge du Bronze final III b, comme la précédente. On remarque dans la partie centrale du remplissage un noyau plus graveleux.

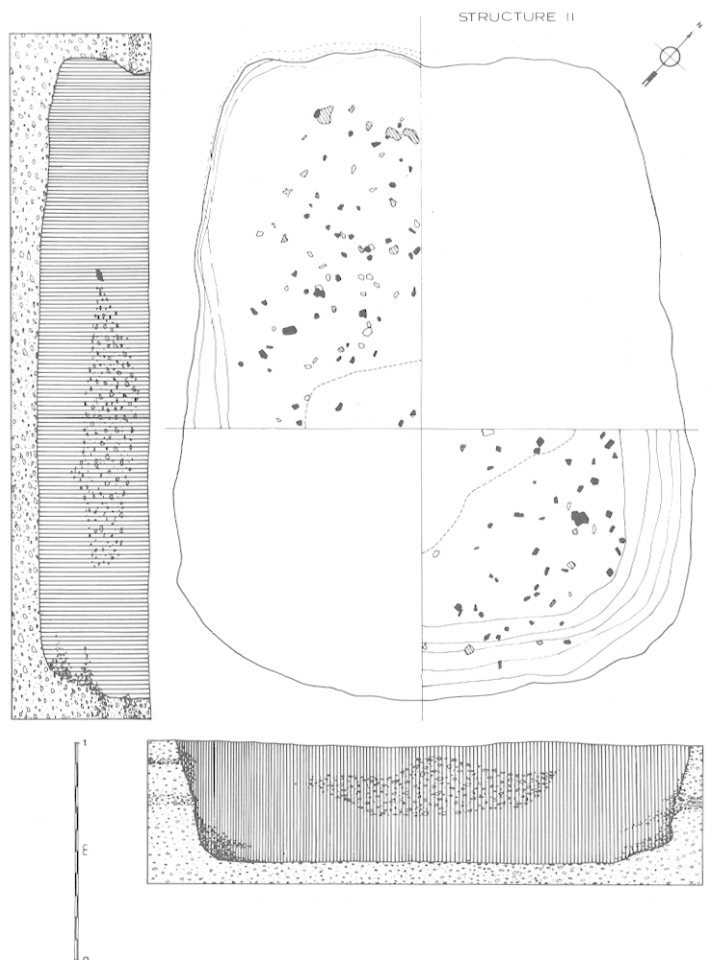
Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 5 - Verberie, «Le Buisson Campin». Début du décapage de la terre végétale dans le secteur sud. Les fosses I et II apparaissent, ainsi que les premiers trous de poteaux (photo L. URAN).

terre détritique brun-noirâtre est assez homogène. Contrairement aux espérances émises lors de la découverte superficielle, nous n'avons rencontré que peu de matériel archéologique : surtout des tessons très morcelés et quelques pierres (6). Le fond de la fosse est aplati avec des parois presque abruptes sur le nord-ouest et le sud. Les autres parois ont dû s'effondrer au moment du remplissage (glissement de matériaux graveleux vers l'intérieur de la fosse).

2) La structure en fosse n° II (fig. 8)

Elle a aussi un plan sub-ovale, aux contours plus irréguliers. Elle est orientée nord-ouest/sud-est et mesure 2,95 m sur 2,28 m pour une profondeur maximum



de 0,55 m. Creusée aussi dans le gravier alluvial, elle a un fond aplati, des parois sur-abruptes dans le quadrant ouest, alors qu'ailleurs les parois sont effondrées. Le remplissage de la partie centrale a livré un dépôt lenticulaire plus graveleux de 1,10 m sur 0,63 m et 0,25 m d'épaisseur (fig. 9). Le reste du remplissage est formé d'une terre brun-noir, très homogène, contenant un matériel archéologique fragmenté (7).

B) LES STRUCTURES DE LA TENE MOYENNE

Elles sont représentées par un bâtiment de grande taille, de forme inhabituelle, facile à lire parce qu'il n'est perturbé par aucune construction parasite, et de cinq structures de type fosse. La datation proposée est établie à partir de l'étude du mobilier archéologique dont l'étude sera faite ci-après.

1) La maison

1.1. Son plan (figure 10)

Elle a globalement un plan sub-rectangulaire ou très légèrement ovalaire, de 22 m de longueur et de 12,50 m de largeur hors tout. Les deux côtés longitudinaux sont assez nettement incurvés surtout dans leurs derniers quarts (figure 10). Le côté latéral ouest, est moins incurvé que le côté latéral est.

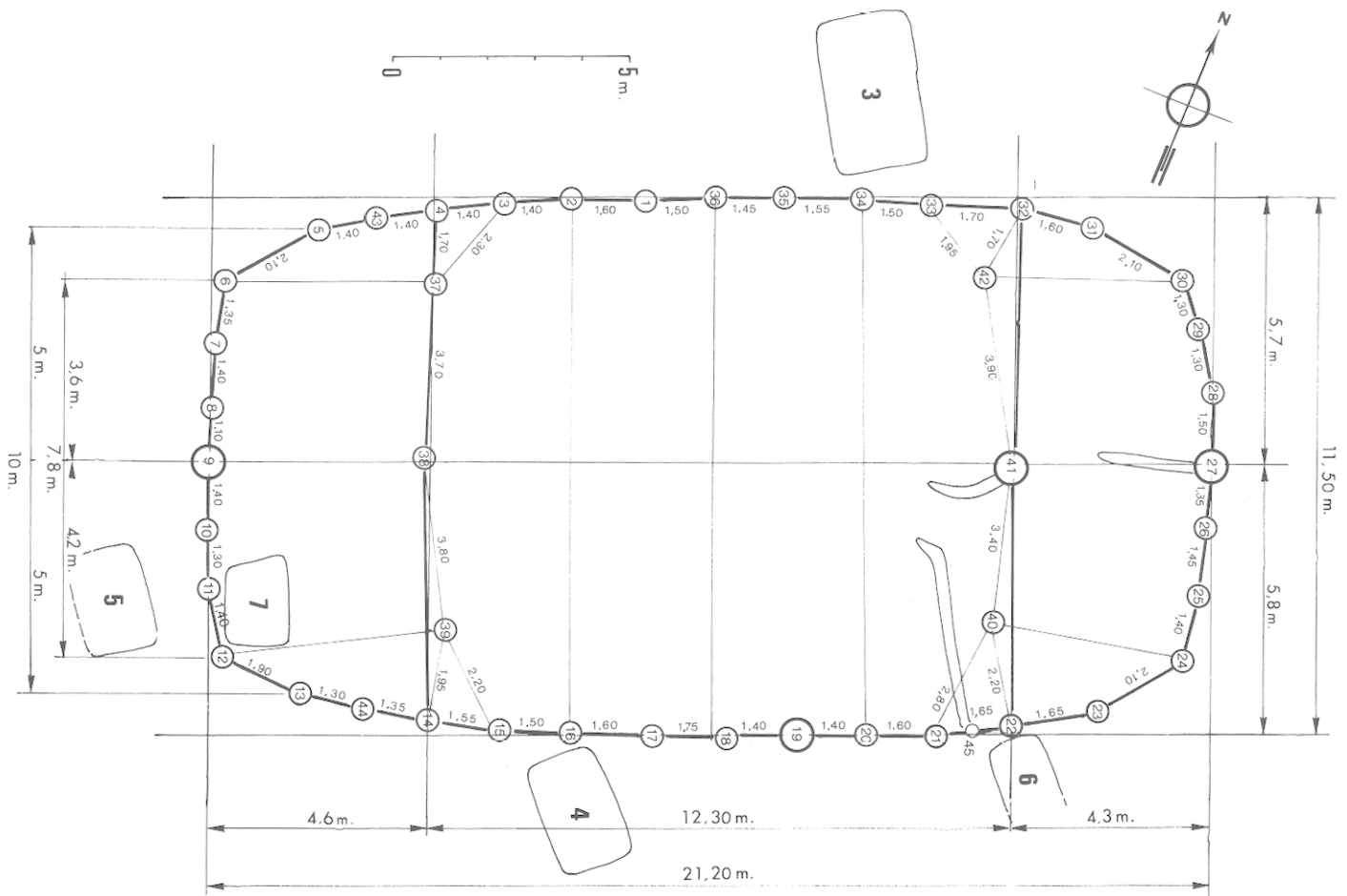
Si on mesure d'axe en axe les poteaux extrêmes on obtient 21,20 m de longueur et 11,50 m de largeur dans les parties centrales. Les poteaux latéraux sont espacés de 10,00 m à l'est et de 10,05 m à l'ouest. La maison est constituée d'une rangée de poteaux périphériques espacés en moyenne tous les 1,50 m d'axe



Fig. 9 - Verberie, «Le Buisson Campin» - Photographie de la coupe de la structure II où l'on distingue très bien la lentille centrale (photo L. URAN).

en axe, mais les dimensions sont très variables (se reporter au plan de la figure 10, où tous les éléments dimensionnels sont indiqués, ainsi que sur le tableau ci-après). On remarque, aux quatre angles, que les poteaux sont espacés de 1,90 m et de 2,10 m pour des raisons certainement techniques.

Fig. 10 - Verberie, «Le Buisson Campin» - Plan sur lequel sont reportées les principales mensurations de la maison.



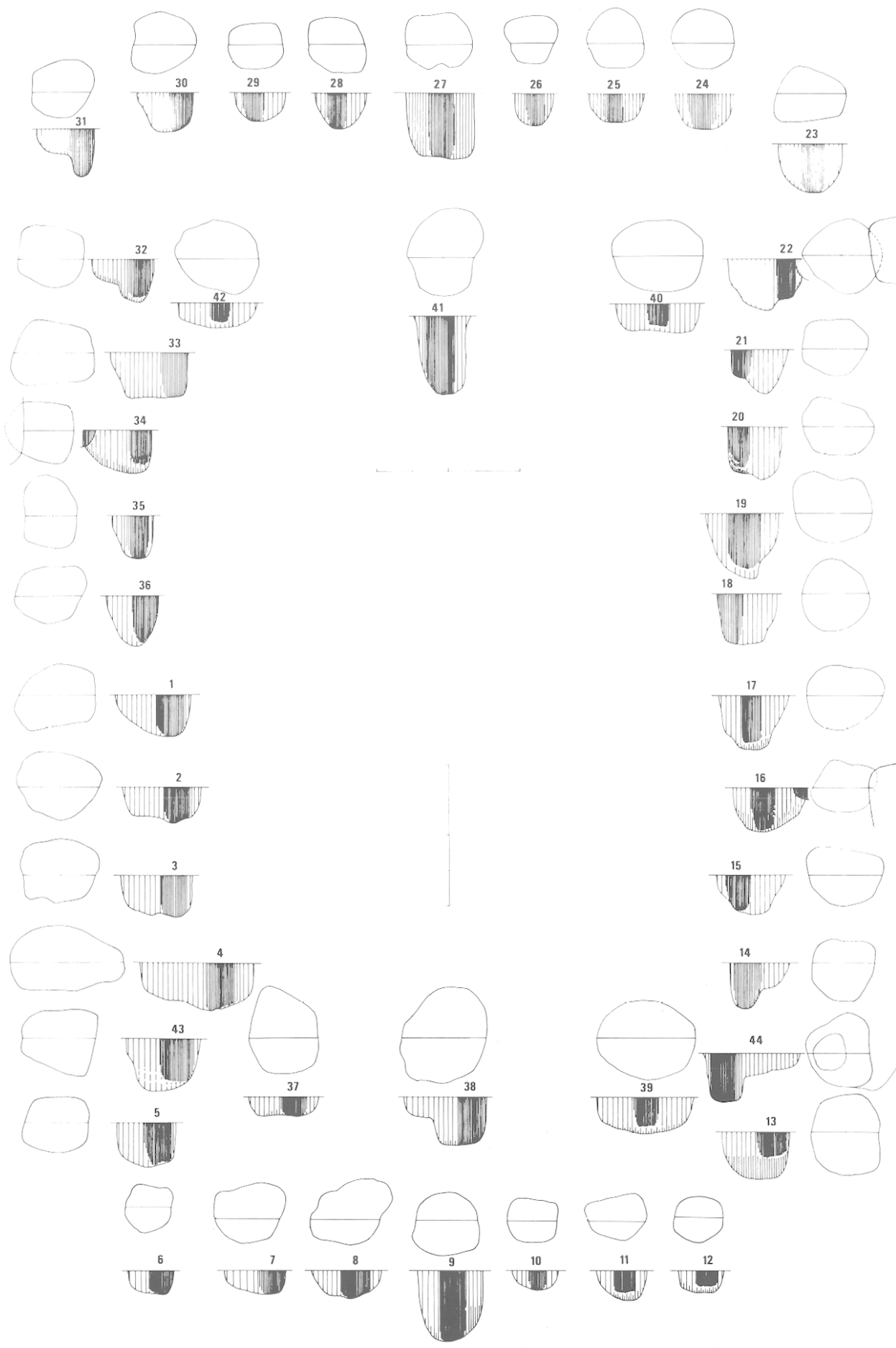


Fig. 11 - Verberie, «Le Buisson Campin» - Vues en plan et coupes des trous de poteaux de la maison de La Tène moyenne.

A l'intérieur de la maison se trouve deux rangées de trois trous de poteaux placés à 4,20 m et 4,50 m des extrémités latérales. Ces poteaux ne sont pas alignés, mais il y a un léger décalage qui semble volontaire pour permettre la mise en place de la superstructure.

Les poteaux intérieurs centraux sont espacés de 12,40 m en longueur. L'espace intérieur central ainsi constitué est de grande taille : 12,40 m x 11,50 m (avec une absence totale de poteaux).
1.2. Les trous de poteaux (fig. 10 à 19)



Fig. 12 ▲

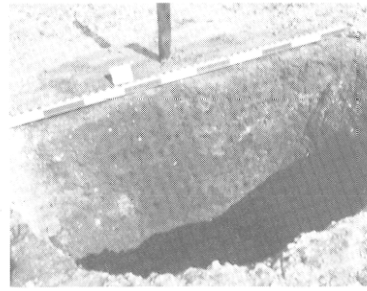


Fig. 13 ▲

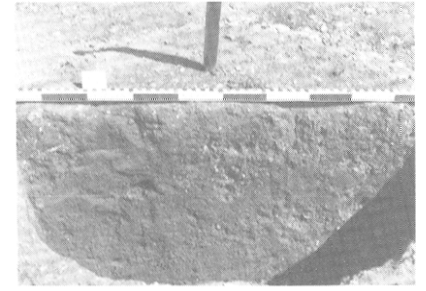
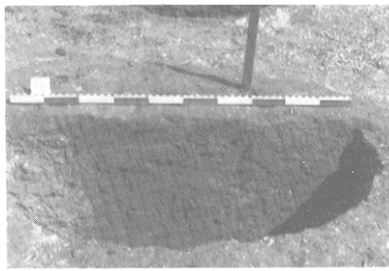
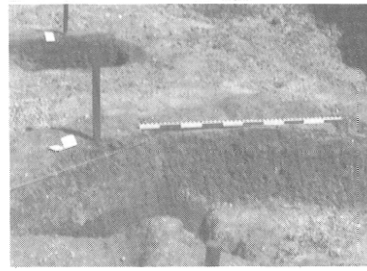


Fig. 14 ▲



▼ Fig. 15



▼ Fig. 16



| Numéro du poteau | Espacement en cm des poteaux, d'axe en axe | Creusement | | Poteau | |
|------------------|--|------------------|-----|---------|------------------|
| | | Dimensions en cm | | Section | Profondeur en cm |
| 1 | | 110 | 87 | 40 | 56 |
| 2 | 160 | 120 | 94 | 40 | 51 |
| 3 | 140 | 110 | 88 | 36 | 58 |
| 4 | 140 | 160 | 92 | 43 | 64 |
| 43 | 140 | 110 | 94 | 44 | 70 |
| 5 | 140 | 94 | 79 | 40 | 62 |
| 6 | 210 | 64 | 68 | 32 | 33 |
| 7 | 135 | 101 | 78 | 38 | 33 |
| 8 | 140 | 128 | 84 | 42 | 42 |
| 9 | 110 | 95 | 88 | 39 | 105 |
| 10 | 140 | 70 | 61 | 23 | 26 |
| 11 | 130 | 84 | 61 | 31 | 33 |
| 12 | 140 | 65 | 64 | 32 | 23 |
| 13 | 190 | 114 | 97 | 42 | 58 |
| 44 | 130 | - | 103 | 40 | 65 |
| 14 | 135 | 86 | 82 | 36 | 64 |
| 15 | 155 | 108 | 80 | 35 | 50 |
| 16 | 150 | 96 | 74 | 35 | 39 |
| 17 | 160 | 108 | 93 | 27 | 63 |
| 18 | 175 | 102 | 95 | 35 | 70 |
| 19 | 140 | 103 | 100 | 46 | 82 |
| 20 | 140 | 100 | 81 | 30 | 66 |
| 21 | 160 | 91 | 80 | 30 | 42 |
| 22 | 165 | 104 | 89 | 28 | 58 |
| 23 | 165 | 99 | 78 | 31 | 68 |
| 24 | 210 | 87 | 84 | 43 | 50 |
| 25 | 140 | 84 | 76 | 32 | 38 |
| 26 | 145 | 76 | 70 | 28 | 42 |
| 27 | 135 | 94 | 73 | 38 | 92 |
| 28 | 150 | 81 | 80 | 28 | 51 |
| 29 | 130 | 78 | 64 | 32 | 38 |
| 30 | 130 | 95 | 84 | 32 | 55 |
| 31 | 210 | 92 | 80 | 30 | 59 |
| 32 | 160 | 91 | 87 | 38 | 62 |
| 33 | 170 | 118 | 92 | 36 | 62 |
| 34 | 150 | 78 | 75 | 30 | 58 |
| 35 | 155 | 107 | 88 | 37 | 62 |
| 36 | 145 | 104 | 80 | 34 | 70 |
| 1 | 150 | | | | |
| 37 | | 123 | 98 | 35 | 28 |
| 38 | 370 | 140 | 116 | 39 | 64 |
| 39 | 380 | 126 | 114 | 34 | 50 |
| 40 | - | 125 | 100 | 30 | 35 |
| 41 | 340 | 124 | 109 | 40 | 112 |
| 42 | 390 | 120 | 97 | 30 | 35 |
| 45 | - | - | - | 24 | 64 |

Fig. 12 - Photographie de la coupe du poteau n° 13.

Fig. 13 - Photographie de la coupe du poteau n° 17.

Fig. 14 - Photographie de la coupe du poteau n° 18.

Fig. 15 - Photographie de la coupe du poteau n° 19.

Fig. 16 - Photographie de la coupe du poteau n° 21 et en arrière plan du petit poteau n° 45 qui maintenait la cloison intérieure.

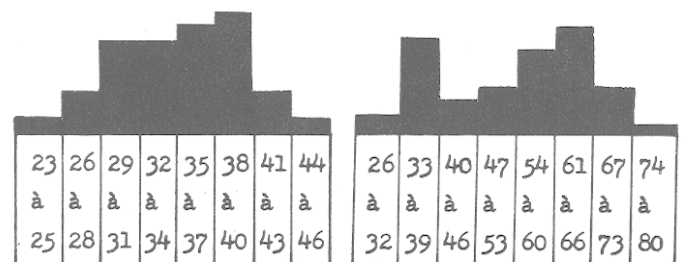
Fig. 17 - Photographie de la coupe du poteau n° 34 et de la face est de la fosse III. Cette dernière entame le trou de creusement du poteau. Verberie, «Le Buisson Campin» (Photos L. URAN).

45 trous de poteaux de différents modules ont été relevés comme faisant partie intégrante de la maison. Nous donnons ci-après les mensurations de ces poteaux et de leur trou de creusement.

Le diamètre ou la section des poteaux sont donnés en valeur approximative car la diffusion des matières organiques a laissé souvent des traces imprécises, aux contours peu nets. Les profondeurs ont été mesurées à partir de la base des sables limoneux. Il faut donc ajouter 0,35 m à 0,40 m pour obtenir la profondeur des poteaux par rapport au sol naturel.

Comme on peut le constater dans le tableau des mesures ci-contre, les dimensions des trous de creusement des poteaux sont assez impressionnantes (en moyenne 1,10 m x 0,95 m) mais ils sont significatifs de la grosseur des poteaux dont la moyenne se situe entre 0,30 m et 0,40 m.

Les histogrammes présentés ci-dessous rendent bien compte de la dispersion des largeurs des poteaux et de



leur profondeur, même en tenant compte d'un certain degré d'imprécision dans les mesures.

Les poteaux porteurs du faîtage ont à peu près la même section que les poteaux latéraux, mais ils ont une mise en fiche plus grande dans le sol (n° 9 : 1,05 m ; n° 38 : 0,64 m ; n° 41 : 1,12 m ; n° 27 : 0,92 m) (fig. 19 et 20).

Une coupe horizontale réalisée au milieu de remplissage du trou de poteau n° 38 nous a permis de constater que celui-ci paraissait équerri.

1.3. Les cloisons.

Les cloisons délimitent une pièce d'environ 5 m sur 5 m dans la partie est de la maison. Une première cloison de 2,00 m de longueur relie le poteau 27 au poteau 41. Elle s'arrête avant ce dernier pour laisser un passage (porte ?) de 1,20 m de largeur. Cette première cloison à profil en V a une profondeur moyenne de 0,32 m et une largeur de 0,30 m.

La deuxième cloison part au sud du poteau 41. Elle ne mesure que 1,75 m de longueur pour laisser la place à un nouveau passage (porte ?). Les coupes réalisées à deux endroits montrent un profil en travers semblable à celui de la première cloison, mais un peu moins profond toutefois.

La troisième cloison est parallèle aux poteaux latéraux intérieurs 40 et 22, à 1,20 m de distance. Cette dernière

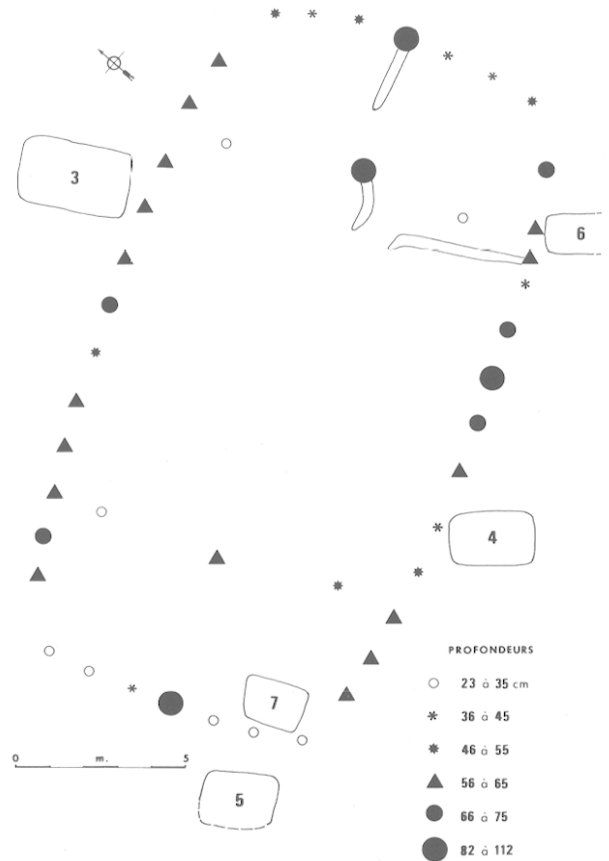


Fig. 18 - Verberie, «Le Buisson Campin». Profondeurs des poteaux par classes.

Fig. 19 - Verberie, «Le Buisson Campin». Diamètre et profondeurs des poteaux.



cloison s'arrête sur la paroi de la maison, entre les poteaux 21 et 22, où elle vient buter sur le petit poteau 45. Cette cloison a aussi un profil en V qui devient plus accusé vers le poteau 45. Quelques petits tessons de La Tène moyenne ont été trouvés dans la saignée des fondations des cloisons. Un petit clou forgé en fer a été mis au jour dans le remplissage de la première portion de la cloison. Cet ensemble paraît bien déterminer une pièce fermée possédant probablement une entrée vers l'extérieur et deux portes de communication vers l'intérieur.

2) Les structures en fosse de La Tène moyenne

Elles sont placées autour de la maison (structures 3, 4, 5 et 6) ou à l'intérieur dans un seul cas (structure 7).

2.1. La structure III (fig. 21 à 23)

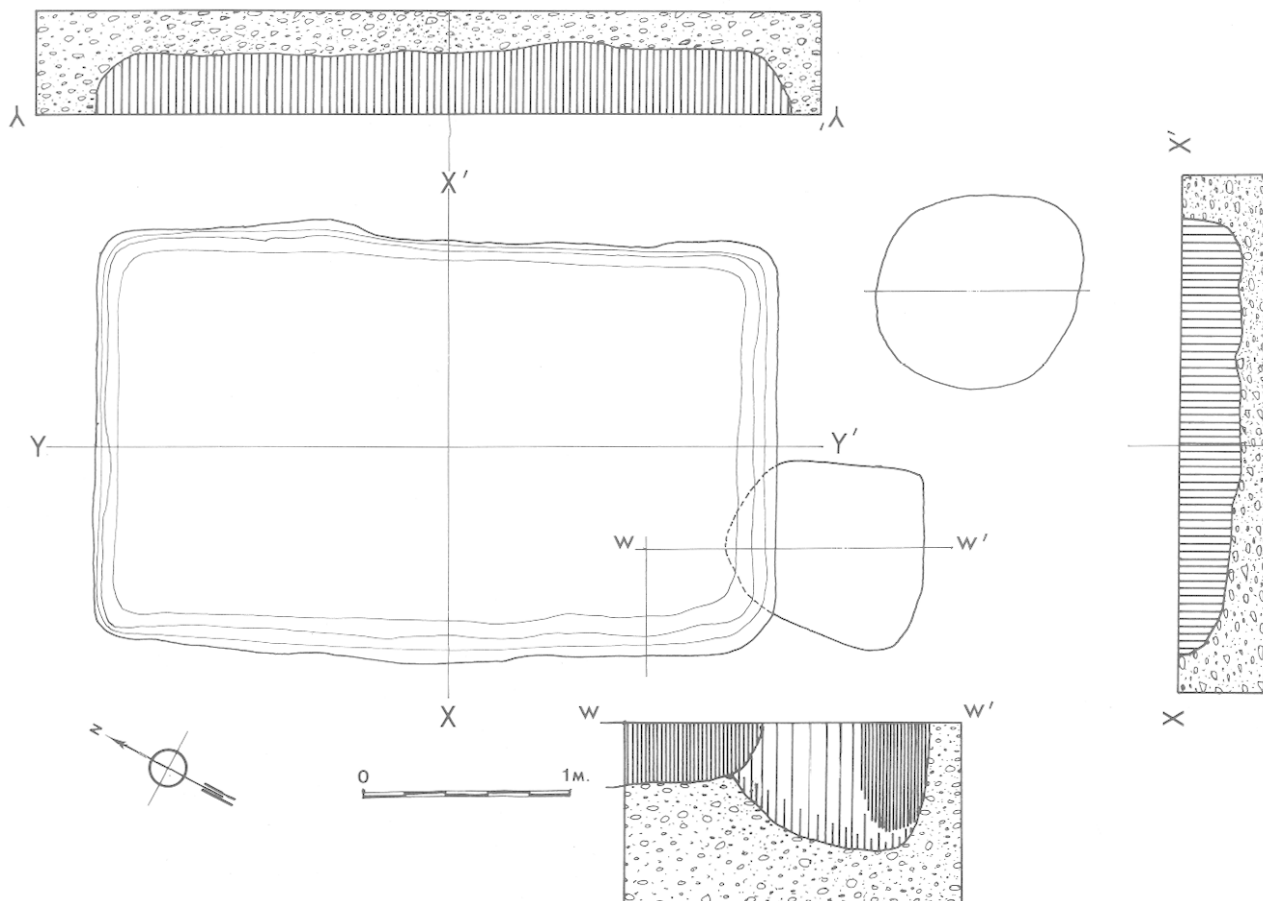
Elle est de forme sub-rectangulaire, aux contours assez réguliers et elle est orientée nord-nord-ouest/sud-sud-est. Elle est contiguë dans sa plus petite largeur aux poteaux n° 33 et 34, sans être tout à fait perpendiculaire à l'alignement longitudinal. Elle mesure 3,35 m dans sa plus grande longueur, 2,01 m de largeur moyenne et 0,35 m de profondeur maximale. Creusée dans le gravier alluvial, la fosse offre des parois abruptes qui s'arrondissent dans le fond. Ce dernier est rigoureusement plat.

Le remplissage, très homogène, se compose de terre de couleur brun-noir, plus foncé que les fosses I et II. La terre assez argileuse contient un abondant matériel

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 20 - Verberie, «Le Buisson Campin». Coupes des cloisons et du poteau n° 45 (photo L. URAN).

Fig. 21 - Verberie, «Le Buisson Campin» - Vue en plan et coupes de la structure III. Cette fosse contenait un abondant matériel attribuable à La Tène moyenne (ossements et céramique en particulier).



archéologique : fragments de pisé, de la céramique assez morcelée avec quelques gros tessons dans le fond, des os d'animaux, un perçoir en os, deux balles



Fig. 22 - Verberie, «Le Buisson Campin». Vue en plan de la première moitié du remplissage archéologique de la structure III.

Fig. 23 - Verberie, «Le Buisson Campin». Vue en plan de la deuxième moitié du remplissage archéologique de la structure III.



de fronde et des pierres brûlées (9). La fosse III recoupait au sud/sud-est le trou de remplissage du poteau n° 34. La fosse est donc postérieure à l'établissement de la maison et on peut même penser qu'elle a volontairement été établie à proximité de la paroi de l'habitat.

2.2. La structure IV (fig. 24)

Cette fosse placée à proximité des trous de poteaux n° 15 et 16, a un plan sub-rectangulaire à contours assez réguliers. Elle est orientée nord-nord-ouest/sud-sud-est et elle mesure 2,48 m dans sa plus grande longueur, 1,67 m de largeur et 0,22 m de profondeur. Elle a un profil en forme de cuvette. Le remplissage de couleur brun-noirâtre est homogène et contient quelques menus tessons. Près de la paroi nord-ouest se trouve une meule en grès fragmentée et un tranchet en silex (10). Au nord, la fosse recoupe le trou de remplissage du poteau n° 16 (le poteau par lui-même est à 0,35 m du contour de la fosse). Comme pour la fosse III, nous constatons que la fosse IV est postérieure à l'établissement de la maison et qu'elle a été creusée volontairement à proximité.

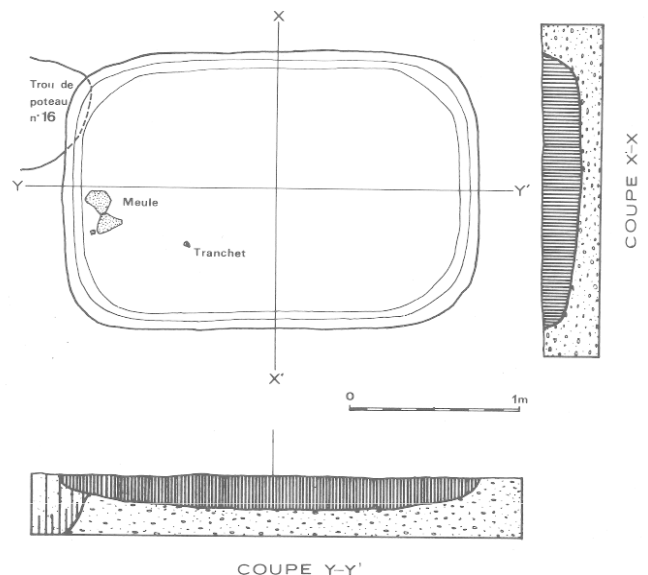


Fig. 24 - Verberie, «Le Buisson Campin». Vue en plan et coupes de la structure IV - Fosse de La Tène moyenne.

2.3. La structure V (fig. 25)

Lors du décapage entrepris au sud-ouest de la maison, une fosse sub-rectangulaire à contours réguliers a été mise au jour. Cette structure est à près de 2 m de la paroi de la maison. Les trois-quarts de la fosse ont pu être fouillés. Elle mesure 2,80 m de longueur, 1,45 m de largeur et 0,60 m de profondeur. Elle a un fond plat et des parois abruptes. Sur le rebord nord-ouest de la fosse, on distingue nettement des matériaux graveleux provenant des rejets effectués au moment du creusement. Le remplissage de couleur brun-noir a livré de menus tessons du Bronze final à l'état remanié (11).

2.4. La structure VI (fig. 26)

Elle prend naissance au pied du poteau n° 22. Elle est orientée nord-nord-ouest/sud-sud-est. Dans sa partie dégagée, elle mesure 1,55 m de longueur, 1,20 m de largeur et 0,40 m de profondeur. Elle a un profil en U, à parois évasées. On voit très bien, au sud-ouest, les rejets de matériaux graveleux correspondant à l'épisode de creusement. Le fond de la fosse a un

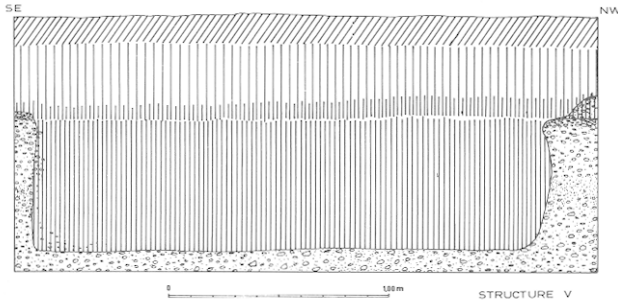
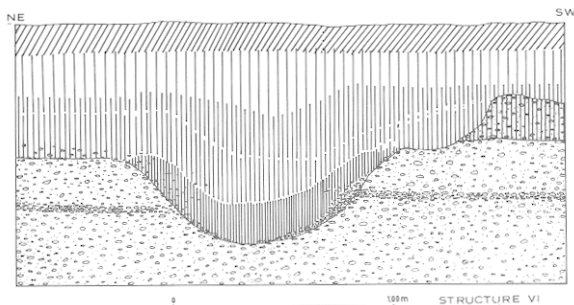


Fig. 25 - Verberie, «Le Buisson Campin». Coupe de la structure V. Fosse de La Tène moyenne.

Fig. 26 - Verberie, «Le Buisson Campin». Coupe de la structure VI. Fossé ou fosse de La Tène moyenne.



remplissage homogène de couleur brun-noir, sur 0,30 m d'épaisseur. On y trouve quelques menus tessons de La Tène moyenne et des vestiges osseux d'animaux. Les couches supérieures du remplissage contiennent de la céramique gallo-romaine, typiquement augustéenne (12). Cette observation permet de supposer qu'à l'abandon de la maison de La Tène moyenne, la structure VI n'était pas encore comblée comme l'étaient déjà les autres fosses. D'ailleurs le profil et l'allure générale de cette structure font plutôt penser à un fossé qu'à une fosse. Ce fossé est aussi légèrement postérieur à la construction de la maison puisqu'il arrive à proximité du poteau n° 22 dont il ne recoupe que le remplissage.

2.5. La structure VII

C'est la seule fosse placée à l'intérieur de l'habitat au sud-ouest, entre les poteaux 11 et 12. Elle a une forme sub-trapézoïdale en surface qui tend à devenir rectangulaire dans le fond. Elle mesure 2,10 m de longueur, 1,74 m de largeur et 0,35 m de profondeur. Le fond est plat et les parois sont évasées. Le remplissage de terre, homogène, de couleur noir-brun, est constitué de menus tessons de La Tène moyenne et de petits fragments de poteries de l'Age du Bronze finale à l'état remanié. Un fragment de tige de fibule de moyenne dimension est le seul élément en bronze de la fouille (13).

V - LE MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

A) LE MATERIEL DU BRONZE FINAL III b (Fig. 27)

C'est dans la fosse I que les tessons les plus intéressants ont été mis au jour. On distingue une céramique à pâte grossière contenant généralement un dégraissant coquillier, et une céramique à pâte beau-

coup plus fine dans laquelle le dégraissant est à peine visible.

1) La fosse I

C'est du sommet du décapage que provient la majorité des vases. Quelques-uns ont pu être reconstitués graphiquement. On distingue.

- De gros vases ovoïdes, à profil en S, à fond plat et à bord sortant. Un cordon digité ou encoché est placé à la jonction du col et de la panse (fig. 27, n° 1 et 3). Au même emplacement on peut aussi avoir à la place du cordon, un simple décor digité (fig. 27, n° 4). Le fond de ces vases peut être plat (fig. 27, n° 5 et 6) ou légèrement concave (fig. 27, n° 8).

- Des écuelles à lèvre amincie et sortante.

- Des coupes hémisphériques à fond probablement plat (fig. 27, n° 9).

- Un petit vase à panse globulaire, à pâte fine, décoré de trois petits sillons horizontaux au milieu de la panse (fig. 27, n° 2).

Deux autres tessons sont décorés, l'un de séries d'incisions sur le sommet de la panse et l'autre d'un seul sillon horizontal. Un petit tesson est couvert d'un engobe grenat sur la surface intérieure.

2) La fosse II

Elle a livré surtout des petits tessons qui ne permettent pas de reconstitutions graphiques. On retrouve cependant les mêmes types de vases que dans la fosse I. Le cordon digité est présent sur deux vases. L'un d'eux a aussi un bord digité. Les autres fragments de cols appartiennent à des coupes, à des écuelles et aussi à des petits vases globulaires. L'une des coupes est décorée à un centimètre sous le bord, de séries d'impressions ongulées placées en biais. Les fonds sont plats, à l'exception d'un exemplaire arrondi avec un ombilic. Un tesson a un engobe grenat sur les deux faces et un autre, sur une seule face.

B) LE MATERIEL DE LA TENE MOYENNE (Fig. 28 à 31)

Les objets les plus significatifs proviennent de la fosse III. Le reste du matériel mis au jour dans les fosses IV à VII et dans quelques trous de poteaux est beaucoup moins abondant et plus morcelé. Nous avons pu remarquer, qu'à part quelques petits tessons remaniés de l'Age du Bronze final et quelques silex taillés préhistoriques, tout le gros de la céramique est indubitablement homogène et appartient comme nous le verrons ci-après à la période de La Tène moyenne.

1) La céramique

Comme dans la plupart des sites de La Tène moyenne ou de La Tène finale, la céramique est en général d'excellente qualité. A Verberie, l'état de conservation est parfait. Les tessons ont conservé un état de surface qui paraît être celui d'origine. Les pâtes sont dégraissées avec des éléments fins, à peine visible (calcaire et silice) et la cuisson est excellente. Les couleurs extérieures vont de l'ocre-grisâtre au brun-noirâtre.

Parmi les récipients reconstituables en grande partie, on identifie les formes suivantes dans la fosse III :

- Des grandes marmites ovoïdes à col rentrant, légèrement redressé et à lèvre bien marquée, soulignée par une rainure. Le haut de la panse peut être décoré d'impressions digitées (fig. 28, n° 1), (fig. 28, n° 2 à 7), (fig. 29, n° 1 et n° 6 à 8) et (fig. 31, n° 6).

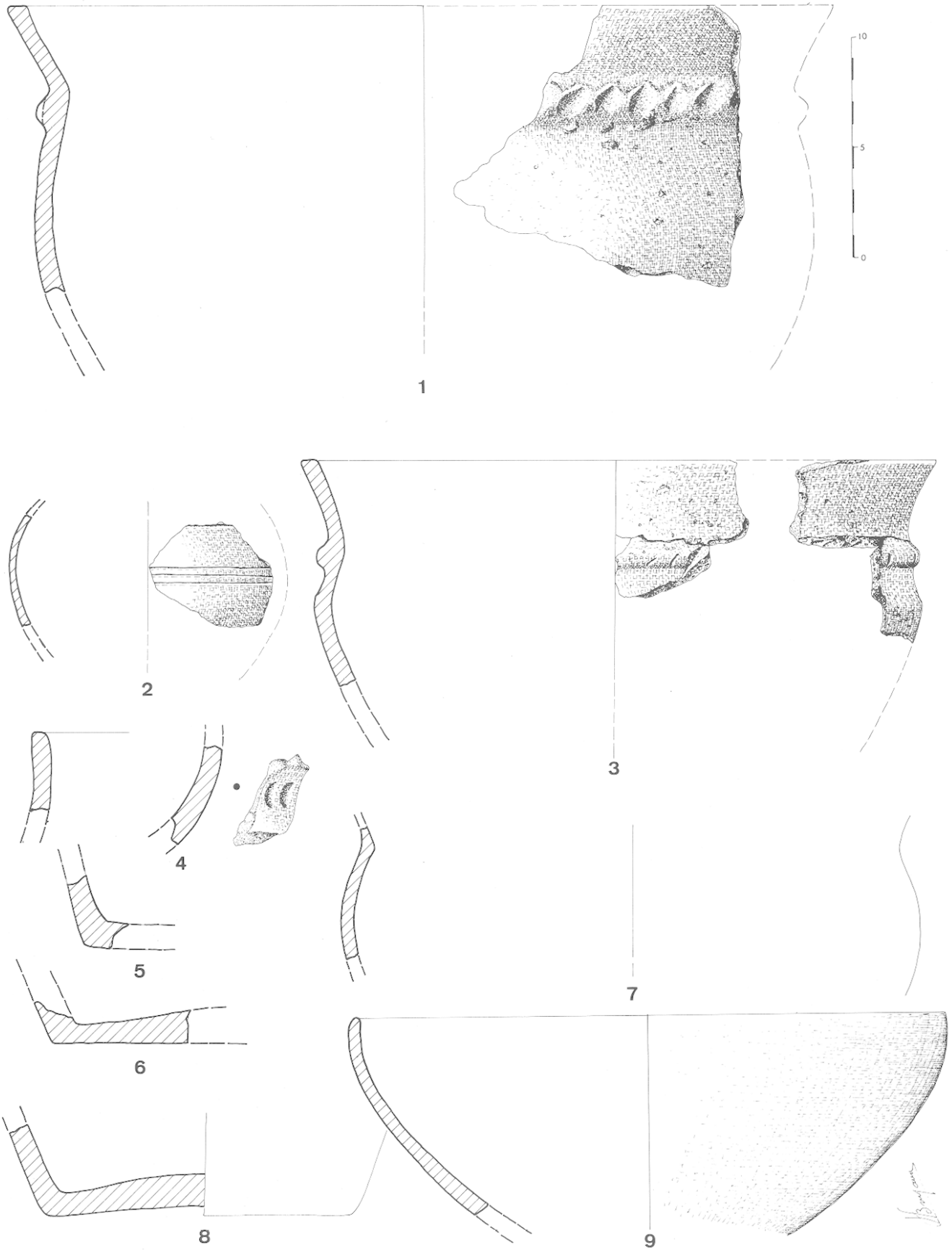
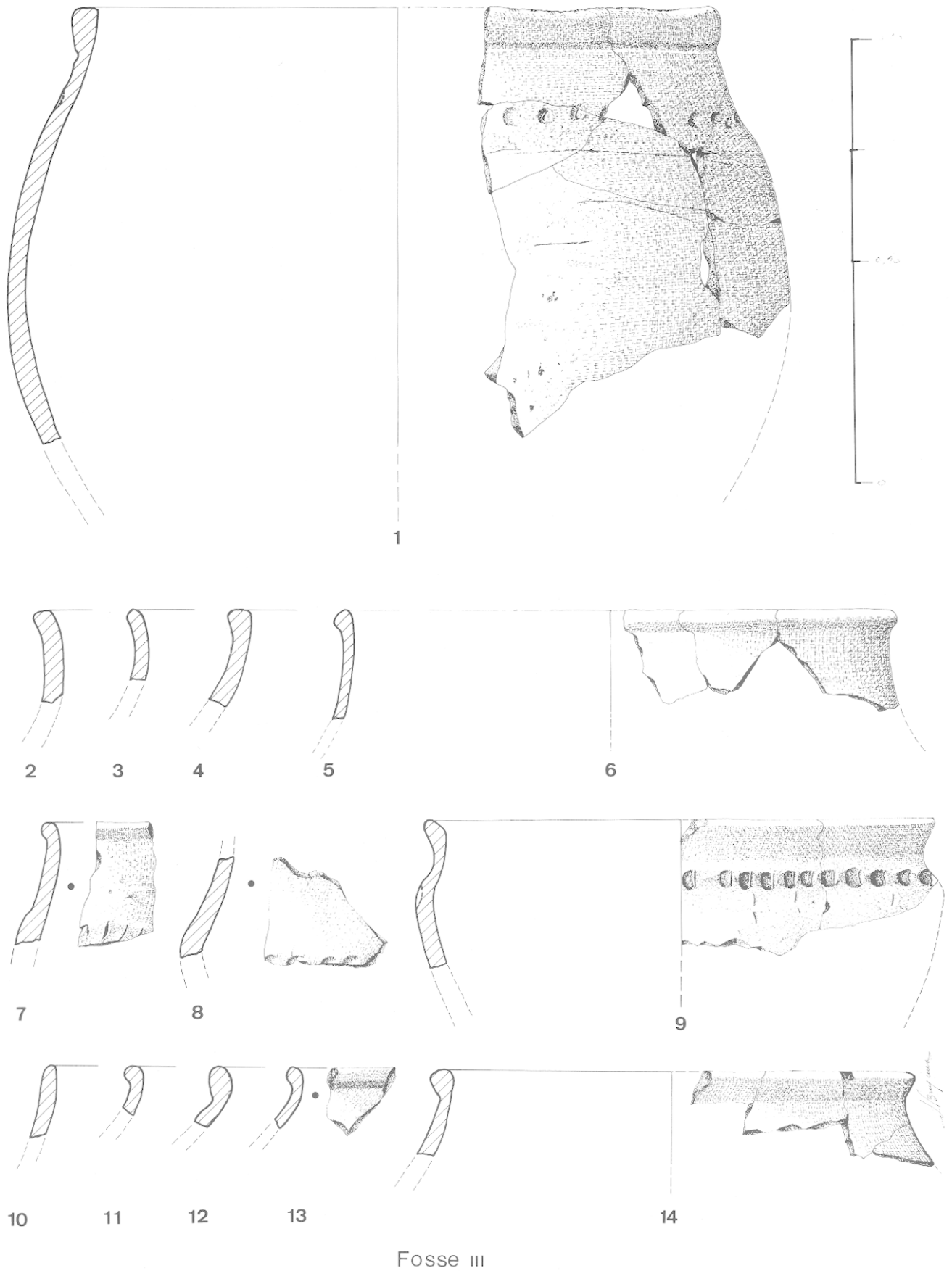
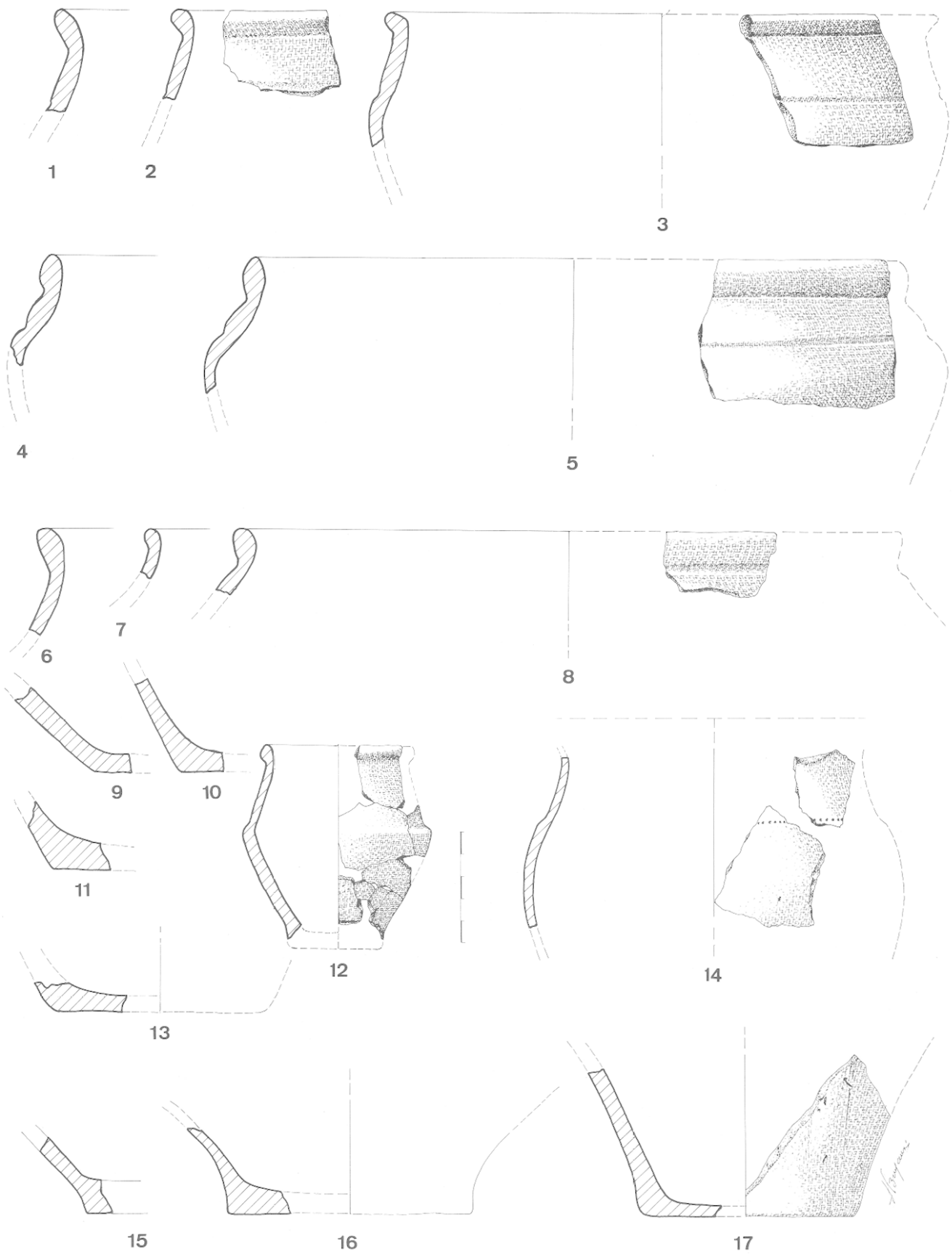


Fig. 27 - Verberie, «Le Buisson Campin». Le matériel du Bronze final III b de la fosse I. Céramique grossière et fine.

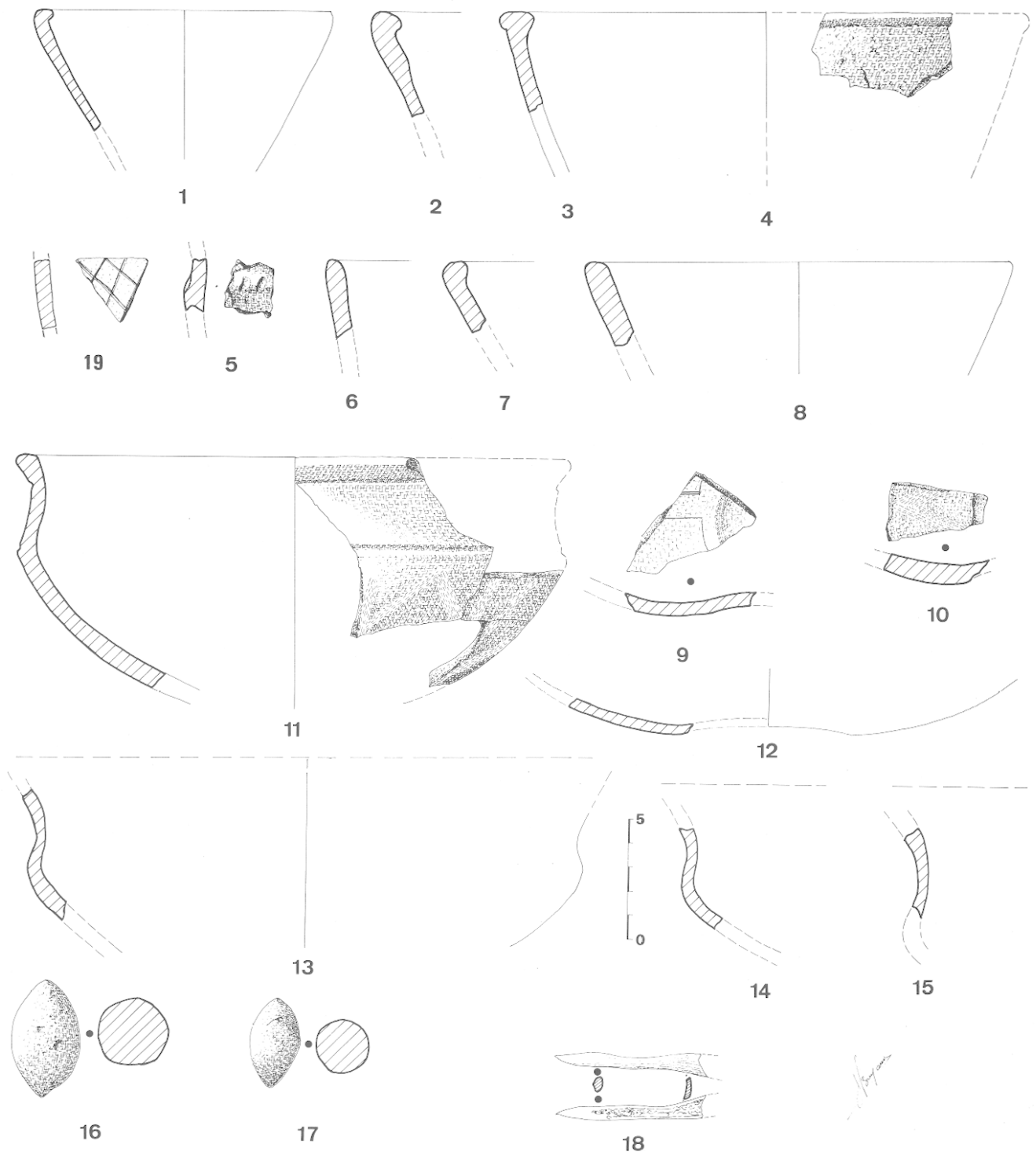


108 | Fig. 28 - Verberie, «Le Buisson Campin». Le matériel céramique de la fin de La Tène moyenne, de la fosse III.



FOSSE III

Fig. 29 - Verberie, «Le Buisson Campin». Le matériel céramique de la fin de La Tène moyenne, de la fosse III.



FOSSE III

Fig. 30 - Verberie, «Le Buisson Campin». Le matériel céramique de la fin de La Tène moyenne, de la fosse III. 16 et 17, balles de fronde en céramique et 18, poinçon en os.

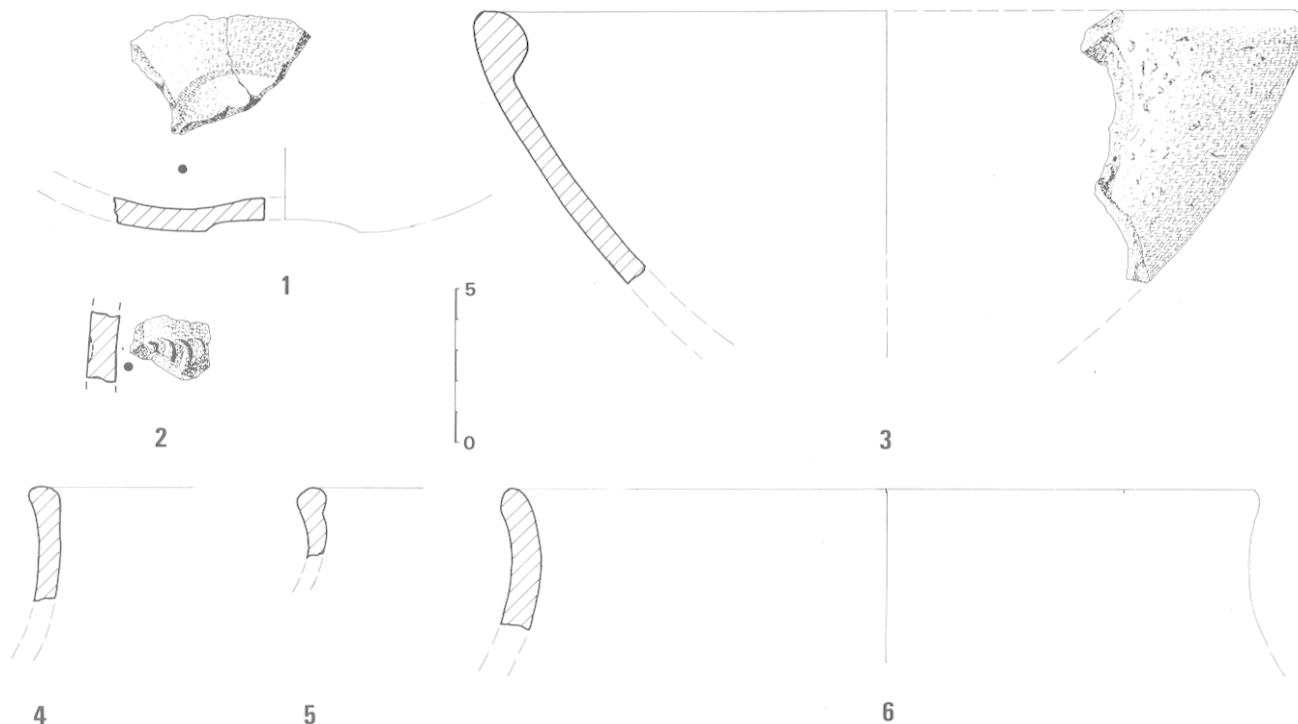


Fig. 31 - Verberie, «Le Buisson Campin». Le matériel céramique de la fosse III. Fin de La Tène moyenne.

- Des vases à panses globulaires et à col rentrant. L'un d'eux est décoré de petites impressions circulaires alignées horizontalement sur le haut de la panse (fig. 29, n° 14).

- Les écuelles semblent moins bien représentées et l'absence de formes complètes ne permet pas toujours de les identifier. Elles peuvent être décorées d'impressions digitées placées en haut de la panse (fig. 28, n° 8).

- Des petits vases tronconiques de type écuelle et bol. Les bords ont une lèvre soit arrondie (fig. 30, n° 8), soit rentrante (fig. 30, n° 1, 2 et 7 et fig. 31, n° 3), soit légèrement sortante (fig. 30, n° 3).

- Des terrines possèdent des bords constitués de bourrelets et de sillons (fig. 29, n° 4 et 5).

- Des coupes à fond hémisphérique représentent une bonne partie du matériel céramique. Les bords sont simples ou formés de bourrelets. Les fonds retrouvés sont ombiliqués (fig. 30, n° 9 et fig. 31, n° 1) et possèdent dans quelques cas des décors. La décoration du fond de la coupe peut être faite de motifs de chevrons effectués à la spatule (fig. 30, n° 10 et 11) ou d'incisions (fig. 30, n° 9).

- Un seul petit vase bitronconique a pu être reconstitué pratiquement en entier (fig. 29, n° 12). Il a un col rentrant, assez haut et une lèvre sortante, bien marquée.

2) Les balles de fronde (fig. 30, n° 16 et 17)

Deux balles de fronde en argile cuite ont été recueillies dans la fosse III. Elles mesurent respectivement 49 mm et 37 mm de longueur et 28 mm et 20 mm de diamètre.

3) Le matériel osseux (fig. 30, n° 18)

Un seul poinçon en os de 63 mm de longueur a lui aussi été trouvé dans la fosse III.

4) Le matériel métallique

Un fragment de tige forgée trouvé dans le remplissage de la fondation de la cloison, pourrait être un clou ou une cheville. Un fragment d'ardillon de fibule en

bronze provient de la fosse VII. Il est de longueur assez grande (110 mm) et correspond bien chronologiquement au reste du matériel céramique.

5) Le matériel lithique

Il se compose de quelques éclats de silex, d'un tranchet et de grattoirs qui peuvent provenir des occupations préhistoriques antérieures.

C) ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE ET COMPARAISONS

1) Les fosses I et II

Ces deux fosses ont livré un matériel identique que l'on connaît déjà dans la vallée de l'Oise. Les deux principaux sites d'habitats régionaux qui ont livré ce même type de céramique sont : Saint-Sauveur, «La Prévotée» et Catenoy «Le Mont César» (Oise) (BLANCHET J.-Cl., 1979). Dans la vallée de l'Aisne, la même céramique est connue par exemple à Cys-la-Commune «Le Mont-Sans-Pain» (Aisne) (BAILLOUD G., 1975). Sur ces sites on trouve la présence du cordon digité placé à la jonction de la panse et du col, des rainures et des cannelures. Toutefois le site du «Buisson Campin» n'a pas livré un matériel suffisamment important pour que l'on puisse le définir avec précision. On peut avec beaucoup de vraisemblance placer les fosses I et II au Bronze final III b. La céramique de la phase I de Choisy-au-Bac semble un peu plus évoluée et appartenir à l'Age du Bronze final III c, ou Bronze tardif.

2) Les fosses III à VII

Les fouilles d'habitats de La Tène moyenne et finale sont encore peu développées de nos jours. Nous possédons de ce fait fort peu de références permettant d'établir des sériations chronologiques de valeur. Pour essayer de dater la maison de Verberie, nous serons obligés de faire appel à des comparaisons avec du mobilier mis au jour dans des nécropoles régionales et dans de rares structures domestiques.

Les références d'habitats datés de la même période

dans l'Oise peuvent se trouver avec l'installation de Cauffry, «La Petite Vallée», et la fosse de Compiègne, «Le Carrefour d'Aumont». Dans le premier cas, il s'agit d'un petit établissement rural fouillé en 1979 par André DECORMEILLE (à paraître). Il comporte deux fossés parallèles délimitant un chemin d'accès, un habitat constitué d'un pavement de pierres calcaires, de deux silos et d'un foyer. La céramique, bien que peu décorée, présente des formes intéressantes. Les écuelles sont relativement carénées ; elles ont, très souvent, deux sillons cannelés, l'un sous la lèvre, l'autre au dessus de la carène (écuelles d'ailleurs proches de celles de Mory-Montcrux). Les vases à profil en S remplacent peu à peu les vases bitronconiques. Dans

l'ensemble, cette céramique est déjà plus évoluée que celle de Verberie, mais elle présente aussi des caractères régionaux. La datation proposée par A. DECORMEILLE, plaçant ce site à la transition La Tène II/La Tène III, nous paraît acceptable.

A Compiègne, au «Carrefour d'Aumont», Marcel HEMERY a fouillé en août 1931 une fosse contenant un matériel assez proche de celui de la fosse III de Verberie (HEMERY M., 1956). Nous avons dessiné ce mobilier céramique resté inédit dans les réserves du Musée Vivenel à Compiègne. On distingue surtout des coupes possédant parfois des rainures (fig. 32, n° 1 à 5 et 16 à 17), des terrines (fig. 32, n° 7) et des vases

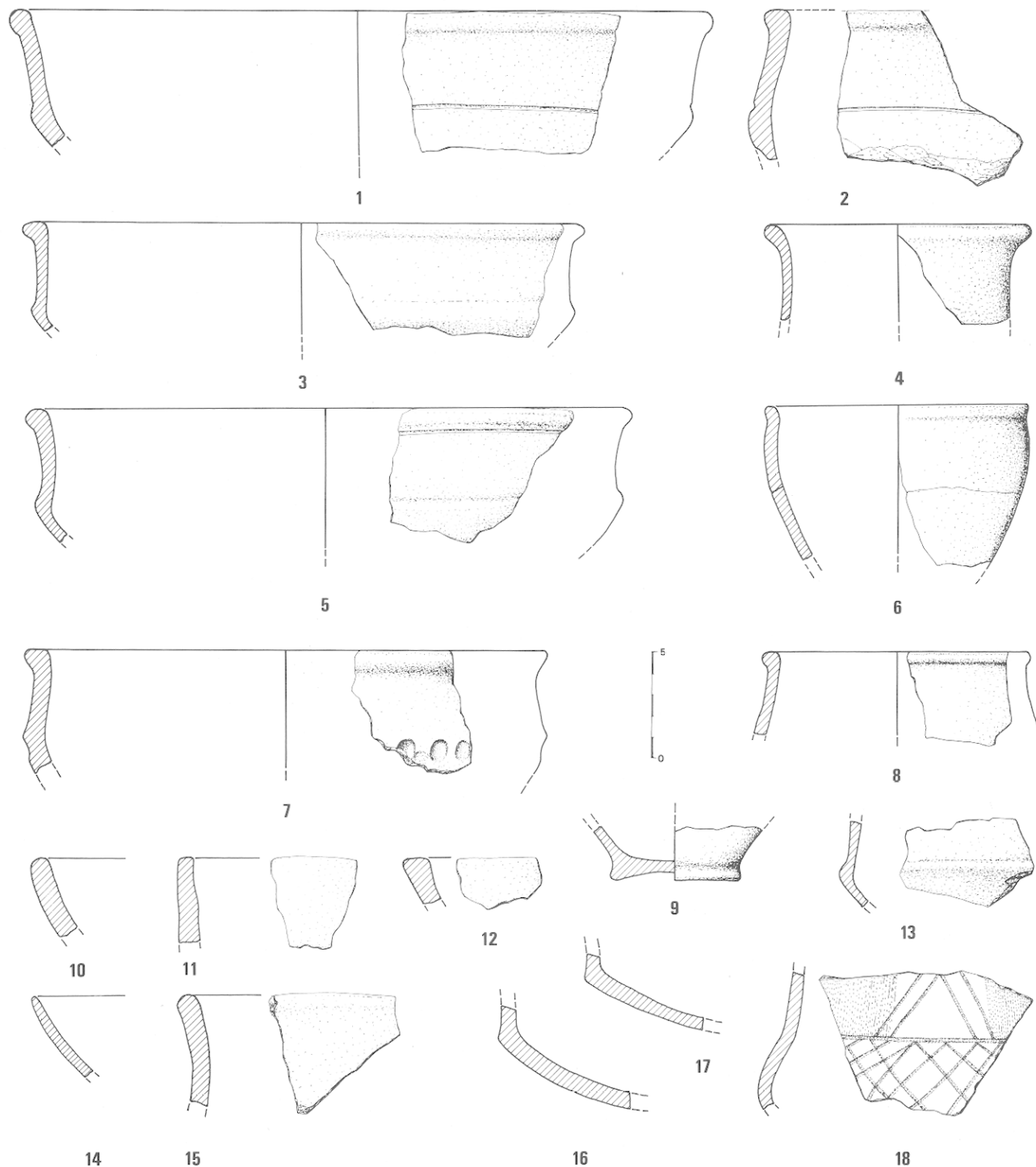


Fig. 32 - Matériel céramique d'habitat, pour comparaison, de Compiègne (Oise) «Le Carrefour d'Aumont». Recherches de Marcel HEMERY en 1931. La Tène moyenne.

ouverts, à parois hémisphériques (fig. 32, n° 10 et 14). Un seul fragment de panse est décoré de petits sillons lissés formant des quadrillages et des chevrons (fig. 32, n° 18). Une terrine est décorée d'impressions digitées en haut de la panse (fig. 32, n° 7). On retrouve au «Carrefour d'Aumont» la plupart des types de vases connus à Verberie, mais la série est beaucoup plus restreinte. La qualité de la céramique est aussi excellente. C'est, à notre avis, le petit ensemble le plus proche culturellement du «Buisson Campin».

Les nécropoles de La Tène moyenne et de La Tène finale dans l'Oise sont connues par des recherches anciennes (La Croix-Saint-Ouen «Le Puits Féron», Compiègne «Les Secneaux» et Gournay-sur-Aronde «Le Fief Seguin»), et par des fouilles récentes (Breuil-le-Sec «Le Bois de Breuil-le-Sec», Mory-Montcrux «Sous la Vigne d'en Haut» et Creil «Le Houy»).

La fin de La tène I est essentiellement représentée dans la moyenne vallée de l'Oise par la nécropole de Verneuil-en-Halatte (DURVIN P., 1963 et WOILLEZ E., 1869-72) et par les découvertes du «Hameau du Bac» à La Croix-Saint-Ouen (vases au Musée Vivenel) et le dépôt de vases de Gournay-sur-Aronde «Le Parc» (BRUNAUX J.-L., 1975). La nécropole à incinérations de Breuil-le-Sec a livré une importante série de matériel se plaçant chronologiquement dans la première moitié de La Tène II (DEGENNE M., 1978 et DEGENNE M. et DUVAL A., 1983). C'est le cas aussi de la nécropole de Gournay-sur-Aronde, «Le fief Seguin» qui présente bien des affinités avec Breuil-le-Sec, avec toutefois des éléments légèrement plus évolués, traduisant peut-être aussi une certaine régionalisation (BLANCHET J.-Cl. et DUVAL A., 1975, p. 52). Or nous trouvons des comparaisons assez évidentes avec le matériel de la maison de Verberie. Pour rester sur le plan régional, l'autre série concerne la nécropole de la Croix-Saint-Ouen «Le Puits Féron». Le mobilier a indubitablement un fort substrat «local» avec notamment des écuelles à carène très basse (BLANCHET J.-Cl. et DUVAL A., 1975, p. 54). Or, cette nécropole à incinérations et à inhumations n'est distante de l'habitat du «Buisson Campin» que de 5 kilomètres à vol d'oiseau. Même si on tient compte de l'empreinte indigène du «Puits Féron», le matériel céramique diffère beaucoup de celui de la maison de Verberie. Le «Puits Féron» doit, à notre avis, appartenir à la première moitié de La Tène finale.

Les comparaisons régionales d'habitats nous amènent dans le sud du Pas-de-Calais, à Conchil-le-Temple, où pour la première fois dans cette région, a pu être reconnu un enclos de type ferme indigène (LEMAN-DELERIVE G. et PININGRE J.-F., 1981). Le matériel céramique domestique correspondant à la première occupation est assez typé : vase à panse ovoïde et à col, décoré de sillons ou de chevrons à l'ébauchoir, gobelet ovoïde, terrine à décors de sillons ou de bourrelets sur le col et bol à panse tronconique ou à profil ondulé. On retrouve la plupart des formes et des éléments décoratifs connus à Verberie avec toutefois quelques différences qui semblent être dues surtout à des particularités régionales. Les comparaisons faites par les auteurs avec les rares nécropoles de la Somme, permettent de placer l'occupation primitive de Conchil-le-Temple à la phase terminale de La Tène II, voire au début de La Tène III.

La nécropole de Port-le-Grand (Somme) dont la réex-

ploitation vient d'être faite par Madame LEMAN-DELERIVE (1976), présente des points de comparaison certains avec Verberie. Quelques ensembles, dont l'attribution à La Tène II est incontestable, sont très proches de Verberie. On y retrouve notamment des terrines à col décoré de bourrelets et de sillons (LEMAN-DELERIVE, 1976, p. 100, pl. II, n° 512 ; p.105, pl. VI).

On peut noter aussi des analogies avec les sépultures les plus anciennes d'Allonville (Somme) (FERDIERE A. et *alii*, 1973) dont la datation se place dans la deuxième moitié de La Tène II.

Tous ces éléments de comparaison convergent pour ranger le matériel céramique du «Buisson Campin» (Fosses III à VII) dans la deuxième partie de La Tène moyenne et peut-être même plutôt vers sa période terminale.

3) Les poteaux et les cloisons de la maison

Le matériel recueilli dans le remplissage des trous de poteaux et des cloisons est trop rare et trop fragmentaire pour pouvoir être convenablement identifié (8). On ne peut donc pas en tenir compte comme élément de datation intrinsèque.

VI - LES VESTIGES ANIMAUX

Quatre fosses entourant la cabane de Verberie ont livré un peu plus de trois cents vestiges osseux animaux, provenant presque tous d'espèces domestiques. Ces espèces, ainsi que les nombres de restes (NR) et d'individus (NMI) qui leurs ont été associés, sont les suivants :

| Espèces rencontrées | NR | NMI |
|----------------------------------|-----|-----|
| le bœuf <i>Bos taurus</i> | 68 | 5 |
| le cheval <i>Equus caballus</i> | 2 | 1 |
| le porc <i>Sus domesticus</i> | 40 | 5 |
| le mouton <i>Ovis aries</i> } | 45 | 6 |
| la chèvre <i>Capra hircus</i> } | | |
| le chien <i>Canis familiaris</i> | 3 | 3 |
| le coq <i>Gallus domesticus</i> | 4 | 2 |
| l'oie <i>Anser domesticus</i> | 2 | 1 |
| poisson indét. | 1 | 1 |
| Total connu | 165 | 24 |
| Totaux indéterminés | 140 | |
| total | 305 | |

Fig. 33 - Verberie, «Le Buisson Campin». Les vestiges osseux de la fosse III. La Tène moyenne.

Fig. 34 - Verberie, «Le Buisson Campin». Les vestiges osseux des fosses IV, V et du fossé VI. La Tène moyenne.

Autres structures de l'Age du Fer, nombre de restes

| | fosse IV | fosse V | fosse VI |
|---------------|----------|---------|----------|
| bœuf | - | 3 | 2 |
| porc | 3 | - | 3 |
| mouton chèvre | 1 | - | 1 |
| chien | - | - | 1 |
| crapeau | 3 | - | - |
| totaux | 7 | 3 | 7 |

Un nombre important de pièces n'a pas pu être déterminé à cause d'une fragmentation intense lors de la découpe et de la consommation par les chiens. Ces derniers, plus que par trois canines isolées, sont représentés par les nombreuses traces de dents qu'ils

ont laissées sur les os. Un grand nombre de destructions sont certainement imputables à ces animaux. En dehors de ces altérations, l'état de conservation des vestiges est très satisfaisant : plus de la moitié (60 %) ont gardé l'aspect d'os frais, d'autres sont moins brillants, quelques-uns ont été attaqués par des radicelles.

Les proportions entre les principales espèces consommées (voir fig. 36) sont assez équivalentes qu'elles soient calculées sur les nombres de restes ou d'individus. Par contre si l'on considère les poids de viande relatifs de ces différentes espèces, le bœuf devient alors l'animal le plus important. Il n'est pas envisageable, à partir d'un échantillon de taille aussi modeste, de donner d'autres caractéristiques de l'alimentation carnée.

| | NR | % | NMI | % | poids de viande par animal au kg | NMI x Pv (Kg) | % |
|---------------|-----|----|-----|-------|----------------------------------|---------------|-----|
| Bœuf | 68 | 44 | 5 | (31) | 150 | 750 | 61 |
| Porc | 40 | 26 | 5 | (31) | 70 | 350 | 29 |
| Mouton chèvre | 45 | 29 | 6 | (38) | 20 | 120 | 10 |
| Total | 153 | 99 | 16 | (100) | | 1220 | 100 |

Fig. 36 - Verberie, «Le Buisson Campin». Proportion de vestiges osseux entre les principales espèces.

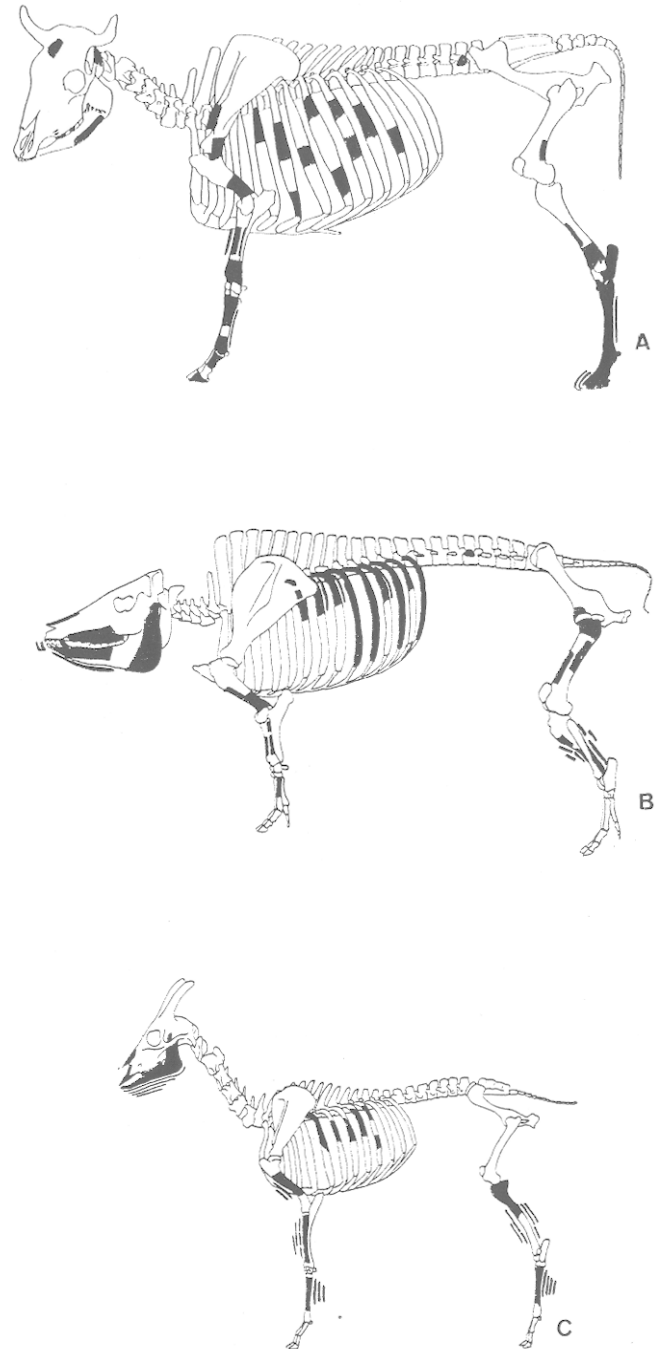
Le nombre restreint de vestiges limite la description zoologique des animaux. Les hauteurs au garrot du bœuf et du cheval ont été calculées à partir d'un métapode pour chacune de ces espèces. Ces données ponctuelles montrent que le bœuf était de taille assez élevée, alors que le cheval est de taille moyenne (fig. 37).

| | Choisy au 3ac Hallstatt ancien | Gournay Verberie (LTII) | Verberie (LTII) | Beauvais (LTIII) | Gournay (G.R.) (Ile siècle) |
|------------------|--------------------------------|-------------------------|-----------------|------------------|-----------------------------|
| Bœuf métatarse | | | | | |
| Lt en mm | 209 | 205 | 212 | 199 | 247 |
| Hauteur en cm | 119 | 117 | 121 | 114 | 141 |
| Cheval métacarpe | | | | | |
| Lt en mm | - | 203 | 202 | 194 | - |
| Hauteur en cm | - | 130 | 129 | 124 | - |

Fig. 37 - Verberie, «Le Buisson Campin». Calcul des hauteurs au garrot.

En dehors de quelques tarses et phalanges, les seuls os entiers de bœuf appartiennent à un ensemble en connexion anatomique : un bas de patte arrière (fig. 40 a). Cette patte n'a pas été consommée ni par l'homme, ni par les chiens. Il s'agit vraisemblablement d'un reste de boucherie, analogue à ceux que l'on rencontre dans un abattoir actuel. Plusieurs restes de cette espèce sont assimilables à de tels déchets (bas de pattes), alors que d'autres proviennent visiblement de parties consommées (côtes portant des traces de découpe). Cependant, l'absence de vertèbres montre que l'on n'est pas, à proprement parler, en présence de restes de boucherie. En effet, dans ce cas, un grand nombre aurait été trouvé, comme par exemple à Champlieu (fouilles WOIMANT, étude de YVINEC).

Fig. 35 - Verberie, «Le Buisson Campin». Les vestiges osseux. a) le bœuf, b) le porc, c) le mouton, les parties présentes sont en noir. Les traits latéraux illustrent l'existence de plusieurs vestiges de même type.



Pour les autres espèces (porc, mouton et chèvre) la situation est assez semblable, bien que les restes de crânes, par exemple, soient un peu plus nombreux (fig. 38).

Quelques fragments de mâchoires ou des dents isolées, nous ont permis d'estimer l'âge d'un certain nombre d'animaux. Les résultats tiennent compte des différents regroupements possibles, c'est-à-dire des données pouvant provenir d'un même animal (bien qu'il y ait peu de chances qu'un animal ait fourni plusieurs données permettant de calculer l'âge). Ils sont regroupés sur la figure 39.

| | bœuf | porc | mouton chèvre |
|---------------|-----------|-----------|---------------|
| crâne | 4 | 6 | 7 |
| dent | 4 | 2 | 4 |
| vertèbre | 2 | 1 | - |
| côte | 14 | 14 | 6 |
| membre ant. | 10 | 6 | 11 |
| membre post. | 20 | 11 | 12 |
| membres | 14 | | 5 |
| totaux | 68 | 40 | 45 |

Fig. 38 - Verberie, «Le Buisson Campin». Composition des échantillons d'ossements.

Les traces de découpe et de décarnation relevées sur les ossements sont nombreuses. La découpe a été réalisée avec un couperet ou un couteau, alors que la décarnation a toujours été réalisée au couteau. Le couperet laisse des traces profondes, larges et aux bords écrasés, tout au moins lorsque la fracture de l'os n'a pas été totale ; ce qui semble être dans la majorité des cas l'objectif poursuivi (fig. 40-b). L'utilisation du

Fig. 39 - Verberie, «Le Buisson Campin». Répartition des âges des animaux.

| | bœuf | porc | mouton chèvre |
|---------------------------|----------|----------|---------------|
| moins de 1 an | | | |
| 1 an | X | | |
| 1,5 an | | X | XX |
| 2 ans | X | | XX |
| 3 ans | | X | |
| 4 ans | X | X | X |
| 5 ans et plus | XX | XX | X |
| Nombre d'individus | 5 | 5 | 6 |

couteau entraîne la formation de sillons fins, réguliers, souvent multiples et parallèles (fig. 40-a' et c).

Un fragment d'os de mouton-chèvre (?) porte une entaille profonde de (fig. 40-d). Cette entaille a une section en V, dont le fond est émoussé, et dont la profondeur est relativement constante. Les parois de

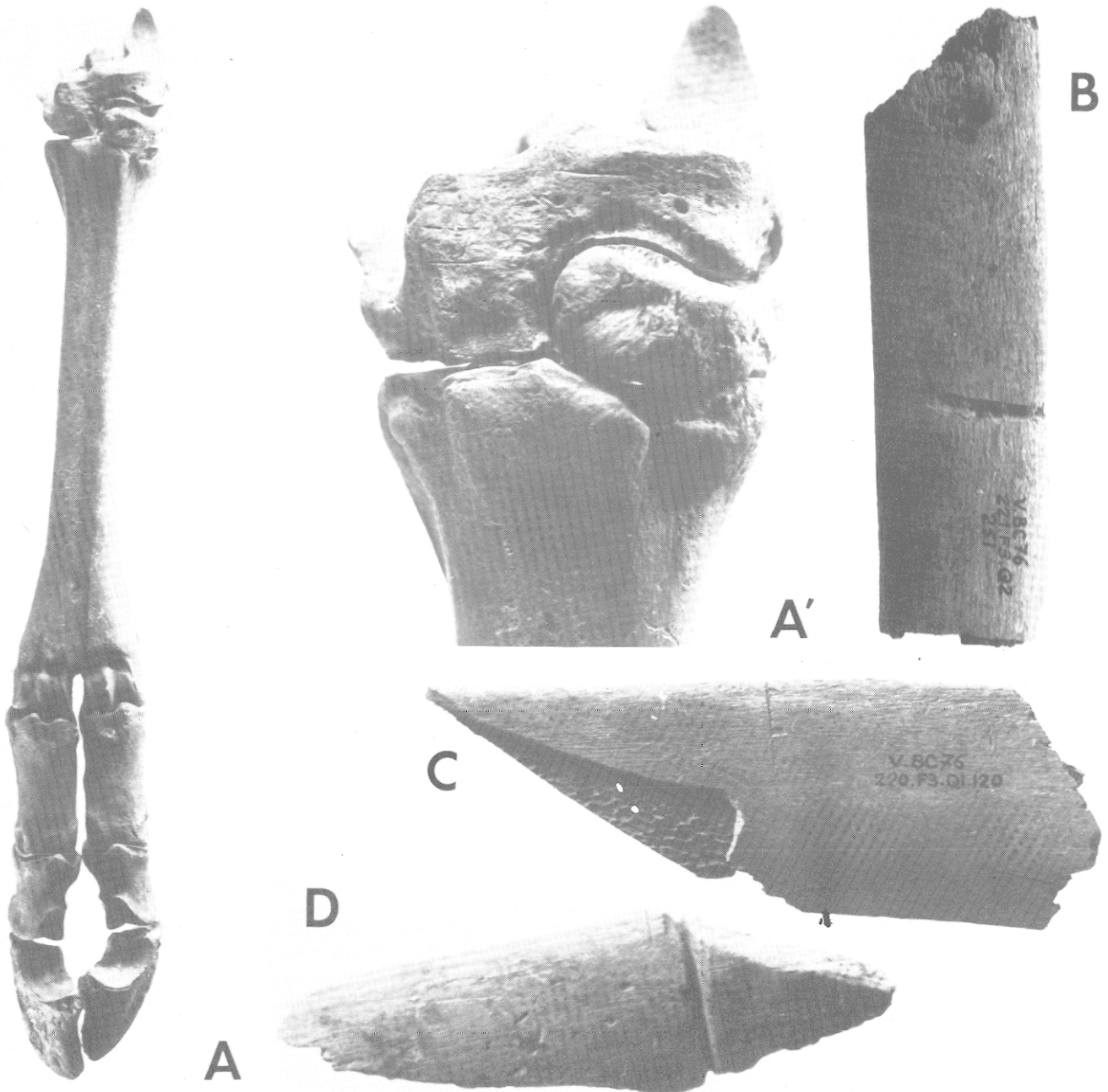


Fig. 40 - Verberie, «Le Buisson Campin». a) Extrémité de patte arrière droite de bœuf. On remarque de nombreuses traces de découpe sur l'os maviculo-cuboïde. b) Coup de couperet (?) sur un fragment de côte de bœuf. c) Trace de couteau sur un fragment de côte de bœuf. d) Sillon fait avec une scie sur un fragment d'os de mouton (?).

cette entaille portent des stries rectilignes plus ou moins tangentés à la courbure générale de l'os. Ces indices tendent à montrer qu'une scie a été utilisée, d'une façon assez particulière pour envisager la confection d'un objet. Il n'est pas possible de déterminer la forme de ce dernier, d'autant plus qu'une fracture est peut-être venue perturber sa fabrication. Il faut signaler ici la découverte d'un outil en os de mouton, malheureusement égaré depuis, qui présentait une pointe polie de dimension assez modeste (5 cm). Un autre éclat d'os d'ovicapridé a été utilisé, ce qui a provoqué une usure de la pointe obtenue par fracture.

La fosse III, utilisée en dernier lieu comme dépotoir, a un remplissage riche en vestiges céramiques. Par contre, le matériel osseux est trop modeste pour nous renseigner pleinement sur l'activité humaine. Cette pauvreté relative exclut une activité permanente produisant de nombreux vestiges comme la boucherie par exemple. Elle fait plutôt penser aux rejets d'une unité domestique, bien que toutes les parties découvertes n'aient pas été consommées.

VII - LA DATATION DE LA MAISON ET LES COMPARAISONS

La maison ne peut être datée que par le matériel archéologique contenu dans les fosses et par les relations entre les structures. Deux ensembles chronologiques distincts ont été reconnus. Les fosses I et II ont une forme sub-ovale, différente des autres. Elles ont aussi le même matériel céramique que l'on peut dater de l'Âge du Bronze final III b. Les fosses III à VII ont des plans plus réguliers, pratiquement rectangulaires, et possèdent (surtout la fosse III) un matériel attribué à la fin de la deuxième moitié de La Tène II.

Nous savons aussi que les fosses III, IV et VI recoupent les trous de creusement des poteaux n° 34, 16 et 22. Ces fosses, ainsi que la fosse VII sont manifestement disposées volontairement près des parois de la maison. Une seule de ces fosses est placée dans le coin sud-ouest de l'habitat, à un emplacement lui aussi bien choisi. Ces différents éléments nous permettent de penser que les fosses III et VI s'intègrent à l'ensemble de la construction qui doit donc, elle aussi, appartenir à la deuxième moitié de La Tène moyenne. Les deux fosses de l'Âge du Bronze situées à l'écart de la maison, n'ont pas de relation directe avec celle-ci. Elles sont donc à exclure, logiquement.

Les fosses III à V et VII ont été comblées avec un matériel détritique homogène qui nous restitue l'état du dernier lieu de l'utilisation de ces structures comme dépotoirs (surtout la fosse III). Le fossé VI a d'abord été rempli de matériaux datant aussi de la fin de La Tène moyenne. Il est resté ensuite à moitié ouvert jusqu'à la période augustéenne, puis il s'est comblé assez rapidement.

Comparée au corpus des bâtiments de l'Âge du Fer en Europe occidentale, la maison de Verberie constitue un cas exceptionnel. Son état de conservation remarquable, sa forme originale et sa taille tranchent nettement sur les données habituelles.

Nous avons recherché des points de comparaison aussi bien dans les Iles Britanniques que sur les côtes de la mer du Nord ou en Europe tempérée. Le mobilier des

habitats du Nord de la France au second Âge du Fer présente en effet des affinités avec ces différentes régions : les coupes à bord ourlé, les peignes en os, sont associés ici à un matériel classique d'Europe continentale.

Les constructions sur poteaux de ces trois régions se distinguent par de nombreux caractères. L'Europe du Nord est le domaine des longues maisons à trois nefs. En Grande Bretagne la quasi totalité des maisons d'habitation est construite sur un plan circulaire. L'Europe centrale présente des formes beaucoup plus variées, et encore assez mal cernées : toutefois les plans rectangulaires à une, deux ou trois nefs, sont les plus répandus.

Les dimensions

Le bâtiment de Verberie s'inscrit en marge d'un graphique sur lequel nous portons en abscisse la longueur, et en ordonnée la largeur de 170 constructions de ces trois grandes zones. Sa seule surface la classe parmi les plus grandes. Sa longueur est importante, mais c'est surtout sa largeur qui est unique. Elle apparaît isolée en haut du tableau, à proximité d'une maison de Mottata (CH), une construction carrée entourée de murs de pierre, exceptionnelle elle aussi, mais dans un genre très différent. Une seule construction la dépasse : elle a été mise au jour sur la Heuneburg (Wurtemberg) (KIMMIG et GERSBACH, 1966) ; elle comprendrait trois nefs et mesurerait 17 m de large. En réalité, d'après les éléments actuellement publiés, rien ne prouve qu'il s'agisse de deux maisons à une seule nef séparées par une zone vide.

Dans les constructions rectangulaires classiques à 1 ou 3 nefs, la largeur totale du bâtiment varie généralement de 6 à 9 mètres. Les entrants ne peuvent supporter qu'une portée limitée, de l'ordre de 6 à 8 mètres.

La disposition des poteaux

La construction de Verberie est originale également par son plan. Alors que la charpente repose, dans la plupart des constructions continentales à l'Âge du Fer, sur un nombre restreint de poteaux disposés en travées comme les piliers d'une église gothique ; nous avons vu qu'ici la charge répartie sur 45 supports est essentiellement appuyée sur les parois. En effet, 39 poteaux sont inclus dans le tracé de la limite externe du bâtiment. Leur rôle porteur est indubitable :

- Ils sont presque symétriques par rapport aux deux axes principaux, de façon parfaite par leur nombre, avec un décalage infime par leur position.
- Leur diamètre et leur profondeur sont sensiblement égaux, exception faite des poteaux placés dans l'axe des petits côtés.
- Ils sont beaucoup plus gros que les montants des cloisons de clayonnage, qui se présentent comme de simples trous de piquets.

Ce report des poussées sur les parois rappelle le principe des maisons rondes britanniques : le poids de la charpente est reporté sur la circonférence. Les parois résistent tant que la cohésion du cercle est assurée ; cela est bien visible dans le renforcement de la porte, qui constitue un point d'affaiblissement.

Comparaisons françaises

Examinons maintenant les autres constructions de l'âge du fer qui ont été découvertes en France, et

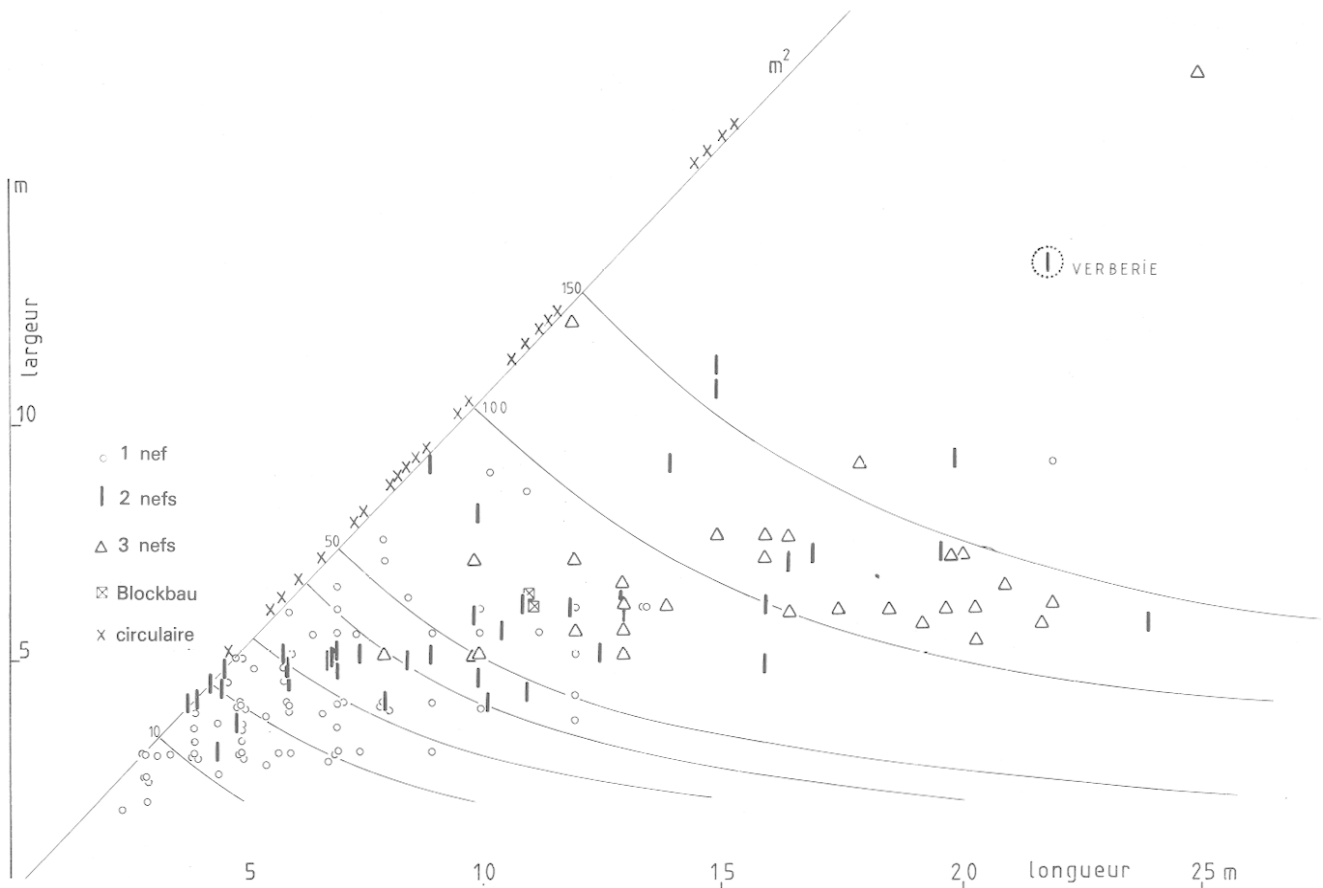


Fig. 41 - Classification par taille des plans de constructions de l'âge du fer en Europe tempérée.

particulièrement dans la région où se trouve Verberie. Le corpus dont nous disposons est en réalité assez limité, même s'il a considérablement augmenté ces dernières années. Il s'agit, dans la plupart des cas, de bâtiments très petits, trop restreints en surface pour avoir pu servir d'habitation. Souvent les plans sont incomplets, ou brouillés par des constructions secondaires. Les seuls exemples qui peuvent soutenir la comparaison avec Verberie sont situés dans le département de l'aisne. On peut considérer qu'ils appartiennent au même milieu naturel et culturel.

La maison de Chassemy, datée de La Tène ancienne (ROWLETT et BOUREUX, 1969), présente un plan à trois nefs classique au second Age du Fer. De taille moyenne (9,75 m de longueur et 6,20 m de largeur estimée), elle est entourée, comme les maisons d'Allemagne du Nord, par une paroi renforcée qui reçoit l'extrémité des chevrons de la toiture. La présence de poteaux porteurs aux angles des côtés permet de reconstituer des pignons droits sur les petits côtés.

Les maisons fouillées par l'U.R.A. 12 à Villeneuve-Saint-Germain constituent un groupe homogène et original qui présente les caractéristiques suivantes (CONSTANTIN, COUDART et DEMOULE, 1982) :

1. Les plans sont trapus, presque carrés, comme c'est souvent le cas dans les constructions à mur porteur, aux parois de pierres ou de «Blockbau».

2. L'emplacement des parois est marqué dans le sol par des traces continues, plus ou moins régulières, au milieu desquelles apparaissent dans la plupart des bâtiments l'empreinte des poteaux porteurs.

3. Trois constructions de petite taille (n° 57, 145 et sans doute le n° 59) ne comportent pas de support interne.

4. Les plus grandes constructions, qui correspondent dans doute aux habitations, sont construites sur un plan uniforme : une pièce principale carrée ou légèrement rectangulaire est couverte d'un toit à double pente dont le faîtage est orienté selon le plus grand axe ; la porte située au milieu d'un long côté est précédée d'une galerie couverte par un prolongement du toit. Si l'on peut hésiter en effet sur l'orientation de la faîtière pour la maison 125, lorsqu'on la considère isolément, le rapprochement avec la maison 185, et avec l'ensemble publié en 1974 qui comprend des modules identiques mais réunis les uns aux autres dans un ensemble orienté, lève le doute.

La même équipe de chercheurs a mis au jour à Cuiry-les-Chaudardes (DEMOULE et ILETT, 1982) une construction, malheureusement très endommagée qui dessine un rectangle de 7 mètres de large pour une longueur supérieure à 10 mètres. Elle est marquée dans le sol par 10 fosses carrées d'environ 1 mètre de côté, qui conservent parfois la trace d'un poteau : nous avons ici une disposition qui rappelle de très près celle de Verberie. La poursuite de la fouille permettra peut-être d'obtenir un plan plus complet qui autorisera des comparaisons.

Ces constructions, dont la datation s'échelonne de La Tène ancienne à la période gallo-romaine précoce ; présentent de nombreux points communs avec Verberie : leur plan de forme presque carré et la solidité de leurs parois qui participent au support de la toiture.

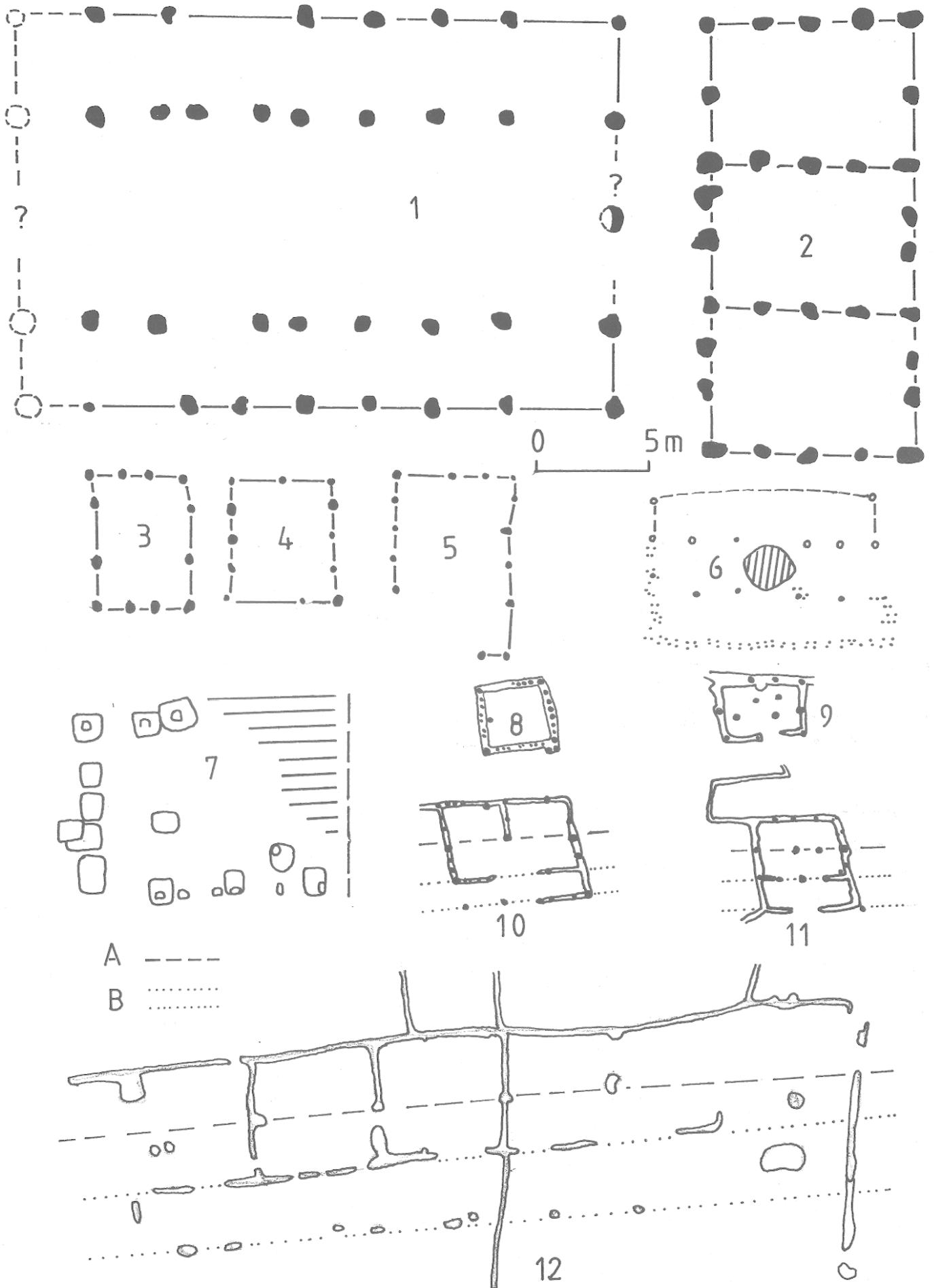


Fig. 42 - Plans de comparaison : 1. Heuneburg, d'après Kimmig et Gersbach. 2, 3, 4, 5. Manching, d'après Krämer. 6. Chassemy, d'après Rowlett et Boureux. 7. Cuiry-les-Chaudardes, d'après U.R.A. 12. 8, 9, 10, 11, 12. Villeneuve-Saint-Germain, d'après U.R.A. 12.

Ces caractéristiques sont suffisamment originales pour qu'on puisse parler d'un groupe régional, en attendant de nouvelles découvertes.

Comparaisons plus lointaines

Pour trouver d'autres éléments de comparaison, en dehors de cette région, il faut, en effet, chercher des exemples dispersés dans toute l'Europe et qui, souvent ne possèdent qu'un point commun avec Verberie.

Examinons par exemple une maison de l'*oppidum* de Manching en Bavière (KRAMER, 1962). Elle mesure 9 m sur 20. Les 5 poteaux des petits côtés correspondent à deux tierces qui divisent l'espace couvert en 4 nefs composées de trois travées. Cinq poteaux de fort diamètre qui s'ajoutent sur les longs côtés aux 4 supports des tierces et des pignons, renforcent la paroi, qui pourrait à elle seule supporter le poids de la charpente. Dans ce cas précis, la charge de la toiture peut reposer aussi bien sur l'ossature des tierces que sur les parois. Mais lorsqu'on examine l'ensemble des maisons publiées de ce gisement, il apparaît clairement les parois sont toujours marquées par un grand nombre de poteaux de fort diamètre, alors que les supports internes sont en nombre limité, voire totalement absents. Le rôle porteur des parois n'est pas sans rappeler la conception des bâtiments de Picardie.

Il faut quitter l'âge du fer pour trouver d'autres éléments de comparaison.

Sur le gisement gallo-romain d'Oelegem, dans le Nord de la Belgique (LAUWERS, 1978-79) est conservé un groupe de maisons qui rappellent celle de Verberie par trois caractéristiques :

- Leur proportion trapue, la longueur atteint environ le double de la largeur.
- Les poteaux sur les parois sont nombreux et solides.
- Les poteaux les plus solides sont placés comme à Verberie dans l'axe des petits côtés ; ils sont relayés, dans la maison la mieux conservée, par des supports placés au premier et au troisième quart de l'axe principal.

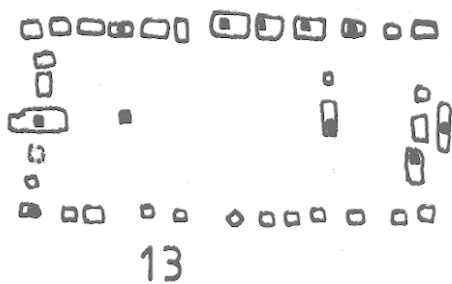
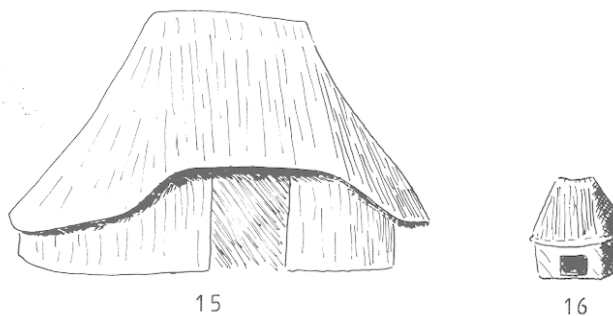
On connaît d'autres exemples de bâtiments appuyés exclusivement sur des poteaux latéraux à l'époque gallo-romaine, comme par exemple à Chalton (Hants) ; mais le développement de nouvelles techniques architecturales, particulièrement celle du contreventement, offre des possibilités variées de répartition des charges;

la répartition des trous de poteau n'est plus qu'un reflet très incomplet de la superstructure.

Il faut aller jusqu'au Nord des Iles Britanniques pour découvrir deux plans qui présentent la même disposition des supports, les mêmes proportions et la même taille que Verberie. Ce sont les maisons de Doon Hill, près de Dunbar, et celle de Balbridie, près d'Aberdeen (REYNOLDS, 1978). La première est datée du haut Moyen-Age, la seconde a pu être attribuée, par une datation C 14 et par la découverte de tessons de céramique, du Néolithique ! Cette datation est essentielle, dans la mesure où elle tend à prouver qu'une construction aussi vaste que celle de Verberie a pu être couverte avec les seuls moyens techniques et conceptuels des hommes du troisième millénaire avant notre ère.

Il subsiste une caractéristique du plan de Verberie que nous n'avons pas rencontrés dans les bâtiments que nous avons cités : c'est l'effacement des angles, l'ovalisation de la forme générale. Les sommets ne sont pas en effet soulignés par un poteau, comme à Cuiry ou à Delegem. Au contraire, l'espacement entre les supports est plus grand aux quatre angles que sur les côtés. Cette caractéristique nous conduit à reconstituer plus vraisemblablement une toiture en croupe aux deux extrémités, la faîtière s'arrêtant à la hauteur des poteaux centraux. C'est dans la logique même de cette construction appuyée sur quatre parois conçues, comme nous l'avons vu plus haut, selon le principe d'une égale répartition des charges.

Fig. 44 - Deux élévations pour comparaison : 15. Grange du Montet, commune de Payzac (d'après photographié Guyot). 16. Urne-cabane de Königsau.



0 5 m

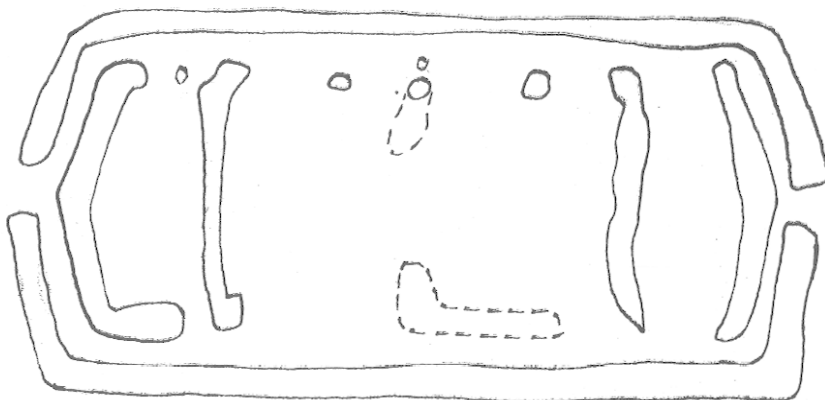


Fig. 43 - Plans de comparaison : 13. Oelegem, d'après Lauwers. 14. Balbridie, d'après Reynolds.

Comparaisons pour reconstituer l'élévation

Nos connaissances sur les constructions de l'Age du Fer peuvent-elles nous aider à reconstituer l'élévation et la couverture de cette grande surface, et notamment de cet espace central de près de 140 m² ? Pour rester dans la logique des procédés attestés à l'Age du Fer, nous devons exclure les contreventements et, dans la mesure du possible, l'existence hypothétique de poteaux non plantés. A la date tardive à laquelle se place cette construction, l'utilisation de ces procédés ne serait pas invraisemblable. Mais il doit exister une solution applicable également à Balbridie, dont la datation interdit l'intervention de techniques évoluées.

Le premier problème à résoudre est celui de la faîtière, qui réunit des poteaux éloignés de 12 mètres ; mais nous en sommes réduits, dans ce cas, à des hypothèses de reconstitution dont il sera question dans le chapitre suivant. Le deuxième problème concerne des poussées latérales, puisque la largeur est trop grande pour être franchie par des entrails qui réunissent généralement les poteaux des grands côtés. La solution la plus simple, dans ce cas-là, consiste à élever la hauteur du faîtage : plus la pente du toit est forte, moins les poussées latérales tendront à écarter les parois. Ce principe était appliqué encore récemment dans les «granges-chapiteaux» du Limousin : de surfaces variées, elles ont toutes en commun leur forme ovale, leur toiture à deux croupes et leur faîtière placée à 10 mètres du sol qui leur donne une silhouette tout à fait originale (GUYOT, 1978).

Peut-on imaginer une toiture du même type à l'Age du Fer ? Cela n'est pas interdit, grâce aux urnes-cabanes d'Allemagne de l'Est et de Pologne, qui conservent les proportions de l'élévation de quelques constructions. Celle de Königsau reproduit précisément la silhouette d'un bâtiment à la faîtière très élevée, sur une toiture à deux croupes.

VIII - ESSAIS DE RECONSTITUTION (14)

La construction de Verberie est exceptionnelle à plusieurs points de vue et, de ce fait, les hypothèses de reconstitution sont très problématiques. La maison se classe parmi les plus grandes de l'Age du Fer.

Il existe au centre un très grand espace de 12,50 m sur 12,50 m qui devait très certainement être couvert sans la présence de supports centraux plantés en terre.

La maison ne présente pas une symétrie parfaite. Dans le premier cas de figure nous avons tracé un axe reliant tous les poteaux centraux n° 27, 41, 38 et 9 (fig. 45). Sur cet axe nous avons projeté perpendiculairement les poteaux longitudinaux. Des décalages de symétrie de 0,40 m à 0,10 m apparaissent dans les parties hautes et basses pour s'annuler entre les poteaux n° 3 et 15 et s'inverser au niveau des derniers poteaux.

Dans un deuxième cas de figure nous avons obtenu une projection perpendiculaire et symétrique des trous de poteaux latéraux en réalisant deux axes. Le point de jonction des axes se situe entre les poteaux n° 2 et 16 (fig. 46) (emplacement marqué par une étoile sur la figure). Dans ce cas, les axes de symétrie sont parfaits dans la zone inférieure, mais des petits écarts se produisent alors avec les poteaux n° 27 et 41. Ces

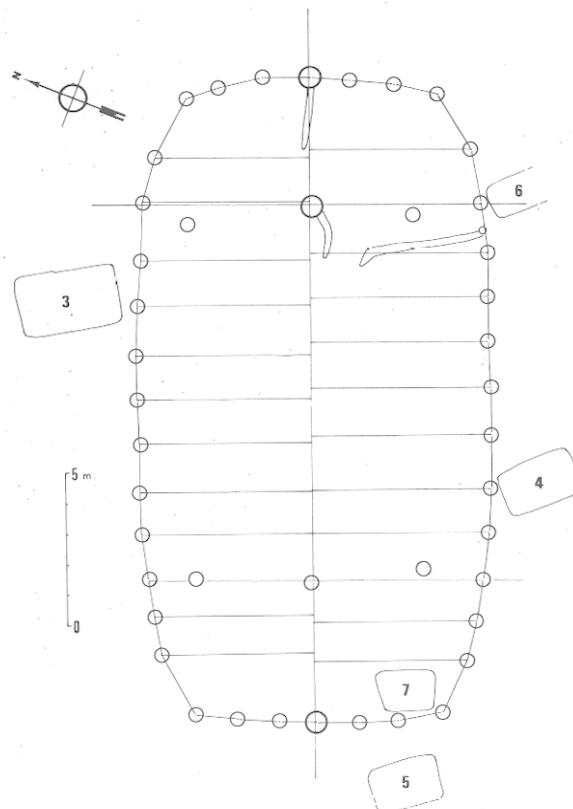
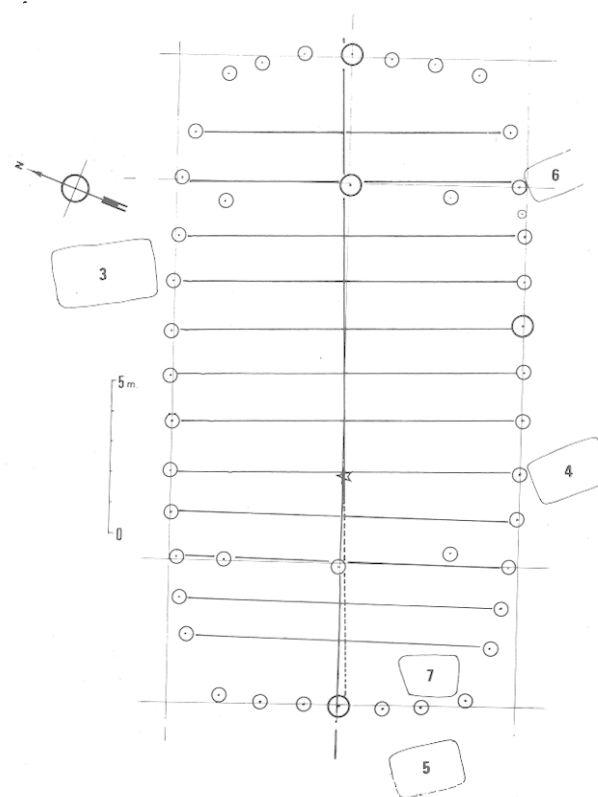


Fig. 45 - Verberie, «Le Buisson Campin». Un axe de symétrie passe par les poteaux centraux. Les poteaux latéraux sont projetés perpendiculairement sur cet axe. Des écarts de symétrie apparaissent alors.

Fig. 46 - Verberie, «Le Buisson Campin». Deux axes de symétrie reliant les poteaux centraux permettent des projections perpendiculaires parfaites des poteaux longitudinaux.



écarts de symétrie peuvent indiquer les emplacements décalés des pièces de bois ou tout simplement de petites maladresses de construction. Les dimensions des profondeurs et des diamètres des poteaux peuvent aussi donner des indications de base sur les données

de l'édifice (surtout pour les profondeurs, car les diamètres sont appréciés d'une manière moins stricte). Même sans tenir compte de l'érosion différentielle des structures, on s'aperçoit que les poteaux assez profonds sont placés sur les côtés longitudinaux. Les poteaux les plus enfoncés sont dans l'axe de la partie centrale (n° 9, 27 et 41), sauf pour le poteau n° 38 qui est un peu moins profond mais qui possède toutefois un diamètre respectable. Les poteaux latéraux, en dehors des deux centraux (n° 9 et 27) sont de plus faibles profondeurs, surtout à l'ouest (fig. 19 et 20). Le gros poteau n° 19 se distingue au milieu de la face sud. Il possède aussi une plus grande profondeur et il est entouré lui même de deux poteaux légèrement moins fichés en terre. S'agit-il dans ce cas d'un renforcement voulu en raison de la place d'une porte ? Cette issue possible se trouve placée entre les fosses IV et VI, à des distances assez éloignées pour permettre un large passage. Les autres cas d'ouvertures sont plus aléatoires. Les espacements entre les quatre poteaux d'angles sont plus importants (2,10 m et 1,90 m) mais cette particularité doit être mise en relation avec l'arête de la toiture.

Le plan général de la maison semble avoir été spécialement bien adapté pour la couverture d'un espace aussi large que long et dégagé de tout support interne. La surface totale au sol est de l'ordre de 225 m². La partie centrale est d'environ 140 m², les parties sud et nord respectivement de 45 et 40 m². La pièce délimitée par les cloisons a une surface de 27m².

La hauteur du toit peut être estimée, en prenant comme hypothèse de base des poteaux périphériques peu élevés, capables d'absorber une partie des charges du toit.

La hauteur des parois peut varier de 1,80 m à 2,00 m. Les toits de chaume ont, en général, une pente située entre 45° et 70°, avec une moyenne de 60° (15). Sur ces bases de calcul on peut estimer que la hauteur de la maison devait être comprise entre 9 et 10 m. Les chevrons devaient avoir entre 10 et 11 m de longueur et les éventuels arbalétriers entre 10,50 m et 11,50 m.

La toiture était, selon toute vraisemblance, arrondie en croupe aux extrémités, pour contrebalancer les poussées dans l'axe principal. Cette hypothèse est confirmée par l'absence des poteaux d'angle qui sont nécessaires pour asseoir un pignon droit. L'élévation du toit pose de nombreux problèmes techniques assez complexes à résoudre de nos jours par manque de données. Il est clair que ces problèmes étaient empiriquement résolus par le charpentier de pays qui n'avait pas besoin de calculs d'ingénieur. La longue expérience dans le domaine de la charpenterie avait abouti à une connaissance pratique déjà très évoluée à La Tène.

Rappelons que la charpente d'un toit repose sur le principe d'une double charge exercée sur les côtés d'un triangle isocèle. Sur les deux pentes cette charge agit à la flexion et elle provoque également une traction sur la base du triangle. Avec la présence d'un entrait (troisième côté du triangle, poutre horizontale) et d'un poinçon (poutre verticale reliant le sommet du toit à l'entrait) les contraintes sont équilibrées : la charge est alors orientée verticalement et reportée sur les murs. Ce type de construction sur «fermes» n'est toutefois attestée qu'à des périodes plus récentes, si la

charpente n'est pas triangulée, les charges émises par le toit réagissant à la traction sur les murs, provoquent de fortes poussées latérales qui agissent sur les poteaux périphériques. Les forces en présence sont d'autant plus importantes que les portées du bâtiment de Verberie sont longues.

- La première solution de construction que nous avons proposée était de conception trop simpliste pour être admissible (AGACHE R., AUDOUZE F., BLANCHET J.-Cl. et LAMBOT B., 1976, p. 7, fig. 1). L'habitat était décomposé aussi en trois parties : une zone centrale pratiquement carrée (12 m x 11,50 m) et deux zones opposées à toit demi-cônique reposant sur des absides en hémicycles (11 m x 4 m). Les poteaux périphériques étaient reliés par des sablières hautes. Les poteaux constituant les tierces centrales étaient reliés entre eux par des entrails. La panne faitière était porteuse des chevrons. Le faitage était donc soutenu par des liens de fait pour aider à supporter la charge du toit. Une construction de ce type n'aurait guère pu tenir étant donné les charges trop importantes reportées sur le faitage et les liens de décharge.

- La seconde hypothèse que nous avons émise (BLANCHET J.-Cl., 1980, p. 19-20) reprenait le schéma d'origine, mais le faitage ne remplissait plus son rôle porteur de l'ensemble de la toiture. Nous avons eu recours à deux arbalétriers espacés de 4 m prenant appui au sol, à côté des poteaux muraux. Les pannes du toit et la panne du faitage ont ainsi des portées limitées seulement à 4 m.

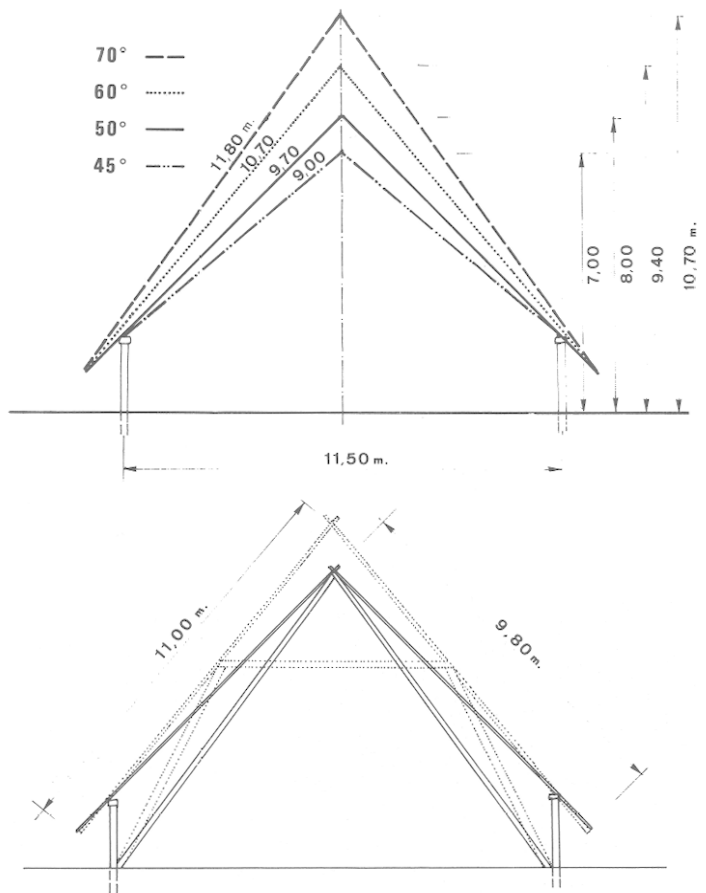


Fig. 47 - Verberie, «Le Buisson Campin». Essais de reconstitution de la hauteur de la maison. La pente d'un toit de chaume la plus courante est de l'ordre de 50° à 70°. Le sommet peut être plus pointu.

Il s'agit là d'une pure hypothèse, car ni Verberie, ni sur aucun autre gisement protohistorique, n'ont pu être retrouvées, à notre connaissance, des traces tangibles de supports de ce type.

- La troisième hypothèse a été formulée par Alain VILLES (1980) dans sa thèse. Elle se rapproche globalement de la première hypothèse. L'auteur suppose que l'édifice n'a guère pu être conçu que sous la forme d'une halle : «*Sa conception architecturale combine alors la formule de la maison moyenne à toiture portée essentiellement par les murs et celle de la grande maison communautaire. Dans ce cas la couverture repose nécessairement sur des supports intérieurs nombreux s'élevant plus haut que les parois latérales, selon une formule qui s'applique aux plus anciens édifices en bois connus dans nos régions septentrionales*». Dans son essai de reconstitution, Alain VILLES utilise largement la technique du contreventement et du poinçon pour conforter les pannes et les entrails eux-mêmes. Pour les absides, l'auteur utilise une toiture à deux pans d'inclinaisons différentes.

Cette solution de reconstitution présente également des inconvénients majeurs. L'existence du contreventement n'est pas attestée à cette période. Les pannes dans la partie centrale ont toujours une portée importante de 12,50 m. Les poinçons exercent des charges provoquant des flexions énormes sur les entrails de liaisons. Techniquement cette hypothèse n'est pas envisageable.

- La quatrième hypothèse, toujours avancée par Alain VILLES (1981, p. 71 à 75, fig. 18), correspond à une structure de type halle rectangulaire, mais sans angle droit bien marqué : «*La superstructure répondrait au principe de construction des grandes maisons circulaires britanniques du deuxième Age du Fer. La relation entre les chevrons de l'abside orientale et l'hypothétique châssis rectangulaire interne reste à vérifier par l'étude du plan détaillé... L'hypothèse s'efforce de rechercher une formule excluant le recours au contreventement*».

La différence notable, dans ce nouveau type de présentation, est qu'au niveau des deux absides, la toiture en croupe s'appuie directement par ses chevrons médians sur les gros poteaux d'axe. De ce fait, la panne du faîtage se trouve de moins grande portée.

Toutefois, on objectera toujours que tous les chevrons ne peuvent pas prendre assise sur la sablière, car les murs d'absides ne sont pas rectilignes. D'autre part, ce système ne résout en rien les problèmes des portées de 12,50 m et de 11,50 m au niveau des pannes et des sablières hautes. Ce système a le mérite d'apporter sur le plan technique une meilleure stabilité à l'ouvrage en compensant les efforts de traction et de flexion dans les absides, mais il néglige trop les efforts très importants infligés par le toit dans la partie centrale. Une dernière objection à cette quatrième hypothèse est la moindre profondeur de fiche des poteaux constituant le châssis rectangulaire interne (poteaux n° 37, 39, 40 et 42).

- Une cinquième hypothèse nous a été suggérée par nos amis du Musée des Arts et Traditions Populaires. Il s'agit d'une maison constituée aussi d'une partie centrale rectangulaire et de deux absides en héli-

cycles. L'idée principale est d'utiliser une même pièce de bois du sol jusqu'au faîtage n'étant pas porteur (fig. 48). On peut ainsi construire un édifice présentant une solide rigidité dans la partie centrale, ainsi que dans les absides. De telles constructions existent dans le sud-ouest (Rouergue, Béarn et Bigorre, c'est-à-dire dans la moitié occidentale des Pyrénées, sauf dans le Pays Basque). Des problèmes subsistent néanmoins. La portée de ces chevrons formant des fermes est très importante à Verberie (de l'ordre de 10 à 11 m). Il faudrait dans ce cas des arbres énormes et de forme adaptée.

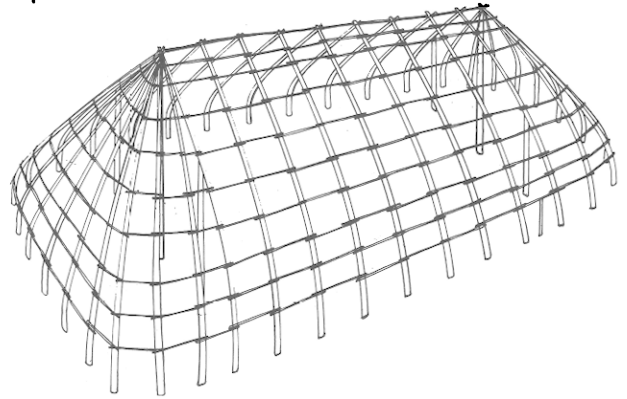


Fig. 48 - Essai de reconstitution de la maison de Verberie (Oise). Dans cette hypothèse, les chevrons forment à la fois des fermes. Cette solution est peu probable.

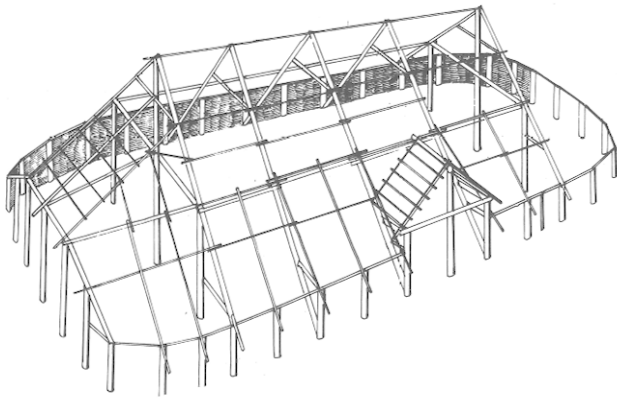
- Enfin une sixième hypothèse avec des variantes peut être proposée. Elle ne prétend pas épuiser les différentes solutions possibles, mais elle constitue la résultante des acquis précédents. L'idée de A. VILLES, d'un châssis interne (halle) basé sur les poteaux d'angles des tierces, peut venir efficacement en annexe de notre hypothèse n° 2 (fig. 49 à 51), avec l'adjonction des arbalétriers partiels partant de la base de poteaux périphériques pour s'arrêter à la limite des entrails. Cela est fréquent dans les granges-chapiteaux du Limousin (GUYOT F., 1978). Quelle que soit la taille des granges limousines, la hauteur du toit est toujours de l'ordre de 10 m. Ces petites constructions ont une allure très particulière. L'augmentation de la pente de la toiture permet à la fois d'assurer une meilleure étanchéité du chaume, et surtout de réduire les poussées latérales sur le sommet des parois. De cette façon, il n'est plus indispensable de réunir les longs côtés par des entrails. Le châssis interne se trouve consolidé avec des relais internes pour ses chevrons et pannes. Ces derniers peuvent alors avoir un appui avec l'aide d'un lien sur les arbalétriers.

Les deux absides peuvent comporter aussi des arbalétriers hauts qui selon leurs emplacements permettent éventuellement une ouverture d'aération en haut du toit. Un autre aménagement des absides peut être réalisé en surélevant les poteaux latéraux à la même hauteur que le châssis interne (fig. 51-52). On diminue ainsi la portée des chevrons et on peut envisager la construction d'un grenier de chaque côté. Cette solution expliquerait la présence de poteaux axiaux très profonds aux extrémités.

Malgré tout, il reste un certain nombre d'éléments cohérents qui appellent logiquement les solutions suivantes :

- Les poteaux serrés en parois : parois support

Fig. 49 - Essai de reconstitution de la maison de Verberie. L'idée d'un châssis interne de type halle, reposant sur les poteaux d'angles des tierces, est ici reprise. On notera la présence possible d'arbalétriers pour soutenir les charges du toit dans la partie longitudinale.



- Les poteaux symétriques : chevrons liés au sommet deux à deux, faîtière non porteuse.
- 1 - Les poteaux serrés en parois : parois support
- 2 - Les poteaux symétriques : chevrons liés au sommet deux à deux, faîtière non porteuse
- 3 - Très grande largeur : absence d'entrants trop bas et forte pente du toit
- 4 - Angles arrondis, sans poteaux : toit en croupe
- 5 - Poteaux du grand axe plus forts : pignon aménagé.

Il faudrait maintenant passer au stade de l'expérimentation (16).

L'utilisation de l'espace intérieur pose aussi de nombreux points d'interrogation en raison de l'absence de sol conservé. La surface du bâtiment, beaucoup plus importante que la moyenne des constructions de l'Age du Fer, suggère que plusieurs fonctions sont réunies sous le même toit. L'existence de cloisons dans le sud-est suggère la délimitation d'une pièce interne de 27 m². Des vestiges de grès rubéfiés ont été mis au jour lors du décapage mécanique, près de la cloison menant au poteau n° 45. Peut-être s'agit-il là des témoins d'un foyer ? En tout état de cause cette pièce était largement suffisante pour permettre la vie d'une famille, aussi bien le jour que la nuit. La partie sud-ouest de l'habitat a une fosse (n° VII) placée le long de la paroi. Son remplissage indique une fosse à

Fig. 51 - Essai de reconstitution de la maison de Verberie. La partie centrale comporte toujours un châssis interne de type halle, et la présence possible d'arbalétriers. Les deux absides ont des poteaux latéraux surélevés à la même hauteur que le châssis interne. On arrive ainsi à diminuer encore la portée des chevrons et on peut envisager la présence de greniers.

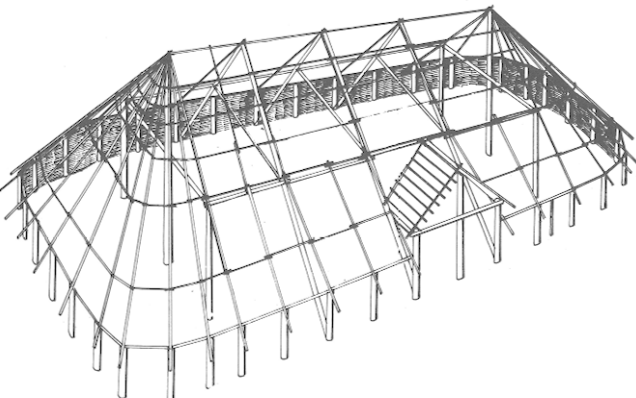
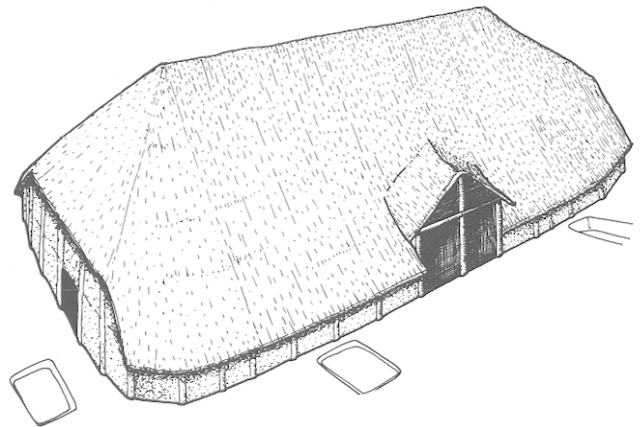


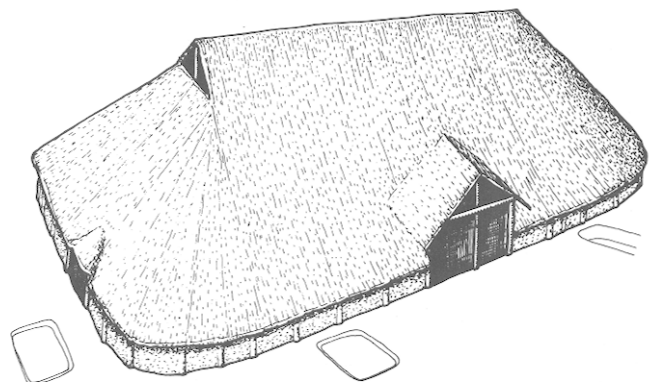
Fig. 50 - Essai de reconstitution de la maison de Verberie. Même habitat que précédemment, mais entièrement achevé, les ouvertures sont placées à titre indicatif. La grande ouverture est possible en raison de l'importance des poteaux à cet emplacement.



détritus ayant laissé peu de gros déchets. S'agit-il d'une fosse interne ayant servi à entreposer du fumier ? On peut remarquer une fosse externe (n° V), placée juste en face de la fosse VII. Son remplissage laisse supposer une même utilisation. La partie sud/sud-ouest a pu être réservée aux animaux. La partie centrale était suffisamment vaste pour stocker le fourrage et les récoltes céréalières. Cette solution indique que les facteurs économiques et sociaux sont regroupés sous le même toit pendant une bonne partie de l'année. Cependant, le vaste espace offert par une telle construction pouvait aussi avoir un usage plus collectif, comme par exemple un lieu de rassemblement, dont les fonctions sociales et économiques nous échappent entièrement.

Lorsque d'autres structures de la même période auront été entièrement mises au jour sur le même site, nous aurons peut-être une réponse à nos questions. Les sondages et les fouilles en cours ont permis de reconnaître plusieurs emplacements d'habitats au «Buisson Campin» (AUDOUZE F. et *alii*, 1981, p. 99). Les photographies aériennes révèlent aussi de nombreux trous de poteaux et des fosses sur tout le site. La première maison de Verberie paraît s'inscrire dans un ensemble d'habitats qui pourrait être un village ou un hameau.

Fig. 52 - Même type de construction que précédemment, mais la maison est achevée.



NOTES

(1) DE MARSY, 1876-1877, p. 32 : «M. de MARSY signale la découverte faite l'an dernier à la Basse-Queue, près de La Croix-Saint-Ouen, dans des travaux de voirie, d'un certain nombre de vases gaulois de formes connues, jattes et vases allongés, trouvés avec quelques débris de silex travaillés, des lames de couteaux notamment et une monnaie de Tibère. Aussi M. de ROUCY croit-il pouvoir fixer la date de ces objets à l'époque qui a précédé immédiatement l'occupation romaine».

(2) Implantation du chantier et carroyage : Jean-Claude BLANCHET ; Relevés des structures : Philippe WATTINCOURT et Jean-Claude BLANCHET ; Photos au sol : Laurent URAN ; Photos aériennes : Roger AGACHE ; Détermination des os sur place : Patrice MENIEL . Dessins du matériel et des structures : Jean-Louis BRUNAUX et Jean-Claude BLANCHET ; Nettoyage, marquage et reconstitution des objets : Monique LEMOINE. Nous tenons à exprimer toute notre gratitude aux nombreux fouilleurs qui ont participé à cette fouille.

(3) Nous exprimons à Monsieur HORNAIN, agriculteur à Verberie et exploitant du terrain, nos sincères remerciements pour son dévouement et sa gentillesse. Il nous a rendu de nombreux services pour faciliter notre tâche (ravitaillément en eau, stockage du matériel de fouille, etc.). Les terrassements ont été effectués par une pelle mécanique TY80 et une niveleuse, mises à notre disposition par les Services de l'Équipement. Le Général, Commandant la région militaire a fait mettre à notre disposition des tables et des chaises ainsi que l'aide logistique du régiment d'hélicoptères pour prendre les vues verticales. Nous exprimons aussi toute notre reconnaissance aux organismes et personnes qui nous ont aidés. Toute notre attention va en particulier au Conseil Général de l'Oise pour son aide financière et à la Direction régionale des Antiquités Historiques de Picardie pour l'octroi de crédits de sauvetage, pour ses encouragements et ses conseils.

(4) Verberie (Oise), «Le Buisson Campin». Cadastré section A n° 10. I.G.N. 1/25 000, Compiègne 7-8, coordonnées Lambert : X1 = 630,3 et X2 = 630,4 ; Y1 = 128,5 et Y2 = 182,6 ; et Z = 32,25 m environ.

(5) Moyens techniques :

- le repérage topographique

L'exceptionnelle richesse du site de Verberie sur une surface labourée de près de huit hectares, nous a amenés à mettre en place un vaste système de repérage topographique. L'ensemble du terrain a été quadrillé en secteurs de 20 m de côté, à partir d'une base rectiligne qui part d'une borne placée au sud-est du champ, en limite de la forêt, et qui suit le chemin communal de Verberie au hameau du Bac (fig. 2).

Ces secteurs portent une numérotation commençant à 100, de façon à garder des secteurs de réserve en cas d'extension de la fouille en dehors du camp. Ces secteurs sont à leur tour divisés en mètres carrés, repérés alphabétiquement de A à T, d'ouest en est, et par nombre de 1 à 20, du sud au nord. L'habitat de l'Âge du Fer se trouve dans les secteurs 211, 212, 220 et 221.

Le niveau 0, point de référence à toutes les altitudes a été pris au-dessus d'une grosse borne forestière, placée au sud-est du champ, en lisière de la forêt. Le niveau 0 est sensiblement à l'altitude de 33,00 m.

- Les techniques de fouilles

Grâce aux nombreux survols de Roger AGACHE, nous avons été en possession, dès le début de la campagne de fouille, d'excellentes vues aériennes du site qui, complétées avec nos repérages au sol avant la moisson, nous ont permis de positionner avec précision les trous de poteaux. Dès le premier mètre carré ouvert dans le secteur 211, nous avons découvert un trou de poteau dans la partie sud de la cabane ovaire.

Le décapage à la truelle de ce premier mètre carré et de deux autres nous a montré que le sol archéologique, c'est-à-dire le niveau susceptible de contenir les vestiges de l'habitat, avait été érodé. Nous avons alors utilisé la technique de décapage mécanique mise au point dans la vallée de l'Aisne par l'équipe de l'U.R.A. 12. Les sédiments de surface ont été enlevés par une pelle hydraulique jusqu'à la mise au jour de la grève, dans laquelle apparaissent en sombre à cause de leur remplissage les structures enterrées de l'habitat (fig. 5).

Après un décapage et un nettoyage général, les structures ont été fouillées. Les trous de poteaux ont été coupés en deux et vidés à la truelle, pour reconnaître la forme du trou et du poteau (La deuxième partie du poteau a été laissée comme témoin). Les fosses ont été divisées en quatre parties et fouillées en quadrants opposés de façon à pouvoir reconstituer les profils latéraux et longitudinaux. Le décapage successif des quadrants s'est fait, soit en suivant les couches naturelles du remplissage, soit par niveaux artificiels dans le cadre d'un remplissage homogène. Tous les objets ont été reportés sur plan à l'échelle du 1/5e

ou 1/10e, avec leur altitude, leur orientation et leur pendage. Le plan général des structures a été fait à partir d'un quadrillage implanté au sol par carrés de 5 m de côté.

(6) L'inventaire du matériel trouvé appartenant à une même coupe (fig. 27, n° 9), 7 tessons d'un même vase, 2 tessons d'un même vase, 29 tessons pouvant appartenir à 1 ou 2 vases (fig. 27, n° 8), 1 fragment de panse de vase, 6 fragments de vase à provision (fig. 27, n° 3), 1 fragment de panse (fig. 27, n° 7), 1 petit fragment de panse décorée (fig. 27, n° 4), 1 fragment de col, 2 fragments de panse de céramique fine décorée d'incisions (fig. 27, n° 2), 2 fragments de panse et 194 petits fragments de céramique (3 bords, 2 fonds et 2 décorés d'incisions), 1 perceur, 1 grattoir, 30 éclats de silex ; 7 galets de rivière ; 5 fragments de pisé ; 3 fragments de grès brut ; 1 fragment de molette et 1 fragment de meule en calcaire grossière.

(7) L'inventaire du matériel découvert dans la fosse II est le suivant : 26 galets de rivière ; 7 grès bruts ; 19 éclats de silex taillés ; 1 perceur, 2 nucléus ; 2 gros fragments de grès bruts ; 1 pierre calcaire brute. La céramique est voisine de celle livrée dans la fosse III, mais elle est beaucoup plus fragmentée : 193 tessons de 1 à 4 cm3, 1 fond ombiliqué, 2 tessons à engobe grenat (1 sur 2 faces et 1 sur 1 face), 1 fond plat, 2 tessons avec cordon digité, 1 tesson à impression à l'ongle, 5 fragments de bords.

(8) L'inventaire du matériel trouvé dans le remplissage des poteaux est le suivant : poteau n° 5, 1 tesson et 1 petit silex taillé ; poteau n° 6, 1 silex taillé passé au feu ; poteau n° 14, 1 perceur en silex ; poteau n° 19, 7 silex taillés, 1 silex passé au feu, 1 bord de poterie digité et 1 fragment de vase ; poteau n° 37, 3 tessons et 2 petits éclats de silex ; poteau n° 38, 2 petits tessons ; poteau n° 39, 1 éclat de silex ; poteau n° 41, 3 tessons ; poteau n° 43, 1 éclat de silex ; poteau n° 44, 3 éclats de silex, 1 nucléus et 1 fragment de coupe en céramique. Les autres poteaux n'ont pas livré de matériel.

(9) Le matériel trouvé dans la fosse III est le suivant : 58 fragments de pierres, 2 fragments de meules plates en calcaire grossier, 16 fragments de galets de rivière en silex, 8 déchets de taille de silex, 1 nucléus, 17 gros fragments de pisé avec traces de clayonnage et une vingtaine plus petits et une centaine de fragments de céramique (les tessons les plus significatifs sont tous dessinés).

(10) Le matériel mis au jour dans la fosse IV est le suivant : 10 fragments de meule plate en calcaire dur et fin, 1 tranchet en silex, 10 tessons de 1 à 2 cm2, 1 petite pierre, 3 éclats en silex et 1 petit grès naturel.

(11) Le matériel découvert dans la fosse V est le suivant : 61 petits tessons, 10 tessons appartenant à un même vase, 1 fragment de panse décoré par grattage à la paille, 1 fragment de bord de coupe, 1 fragment de bord d'écuille, 1 fragment de bord de petit vase, 1 fragment de torchis, 1 fragment de grès naturel, 1 galet de rivière et 14 éclats de silex taillés.

(12) Le matériel provenant du fossé VI est le suivant : 1 nucléus à 2 faces, à enlèvements à lamelles, quelques menus tessons de La Tène dans le fond. La partie supérieure du remplissage du fossé a livré de la céramique gallo-romaine d'époque augustéenne (1 vase en tonnelet à décor à la molette, 1 fragment de col de gros *dolium*, 1 fragment de *tegula* et 1 fragment de vase commun à gros dégraisant).

(13) L'inventaire du matériel exhumé de la fosse VII est le suivant : 1 tige de fibule en bronze (L = 110 mm), 1 grès à surface poli (fragment de meule), 1 fragment de grès naturel, 1 petit nucléus à lames (magdalénien ?), 3 éclats de silex (chalcolithique ?), 35 tessons de 1 à 2 cm2, 2 fragments de bords et 1 tesson découpé en rondelle (35 x 27 mm).

(14) Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés dans ce travail et en particulier les spécialistes du Musée des Arts et Traditions Populaires. Leur expérience et leur aide nous ont permis d'apporter à notre connaissance de nombreuses références ethnologiques. Nous exprimons toute notre gratitude à notre ami Pierre Cailliot qui nous a donné des renseignements très précieux.

(15) Il existe des toits de chaume à pentes variées. Le faîtage est souvent plus pentu.

(16) Le volume de bois pour construire un tel édifice peut être estimé au total entre 40 m3 et 45 m3 selon les solutions.

La surface de la toiture devait être de l'ordre de 400 m2 à 430 m2. La surface des murs latéraux pour une hauteur de 1,70 m est d'environ 100 m2 ; pour une hauteur de 2 m elle devient de 115 m2.

Une identification de 33 charbons de bois provenant du remplissage de la fosse III, 2ème quadrant, vient d'être faite par Melle Stéphanie THIEBAULT (Université de Paris I, Institut d'Art et d'Archéologie), Centre de Préhistoire). Ces charbons correspondent à de l'érable (3 ex.), à de l'aune (20 ex.) et à de l'orme (10 ex.).

BIBLIOGRAPHIE

- AGACHE R., AUDOUZE F., BLANCHET J.-Cl. et LAMBOT B. (1976) «Activités de fouilles en 1976. Le site de Verberie, «Le Buisson Campin» (Oise)». *Revue Archéologique de l'Oise*, 8, p. 4-10, 7 fig.
- AGACHE R. (1978). *La Somme Pré-romaine et Romaine*. Société des Antiquaires de Picardie, Amiens, 515 p., 273 photos et cartes
- AGACHE R. et BLANCHET J.-Cl. (1980). «Découverte par l'archéologie aérienne : la maison gauloise de Verberie». *Archeologia*, 142, mai 1980, p. 36-37, 2 fig., 3 photos.
- AUDOUZE F. (1979). «Chasseurs préhistoriques et paysans gaulois à Verberie». *La Recherche*, 101, p. 686-687, 2 fig.
- AUDOUZE F. (1979). «Les fouilles au «Buisson Campin» (Verberie, Oise)». *Revue Archéologique de l'Oise*, 13, p. 55-56, 3 fig.
- AUDOUZE F. (1980). «Les fouilles au «Buisson Campin» à Verberie (Oise)». *Revue Archéologique de l'Oise*, 19, p. 13-14, 2 fig.
- AUDOUZE F. et alii (1981). «Le site magdalénien du «Buisson Campin», à Verberie (Oise)». *Gallia Préhistoire*, tome 24, 1981, 1, p. 99-143, 19 fig.
- AUDOUZE F., BLANCHET J.-Cl. et BRUNAUX J.-L. (1980). «L'habitat à l'Age du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise» ; *Actes du colloque sur les structures d'habitats à l'Age du Fer, en Europe tempérée*, octobre 1978.
- BAILLOUD G. (1975). «Rapport sur les fouilles exécutées en 1975 à Cys-la-Commune (Aisne), «Le Mont-Sans-Pain». *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne*, 3, p. 52-57, Université de Paris I, U.R.A. 12.
- BANS J.-Ch. (1979). «Les granges à courbes de l'Ancien Régime en Limousin». *Revue Lemouzi*, 72, p. 451-468.
- BANS J.-Ch. (1980). «Notes sur les granges. Etables ovalaires du Limousin». *Revue Lemouzi*, 76, p. 417-439.
- BLANCHET J.-Cl. et DUVAL a. (1975). «Les collections de La Tène, provenant de l'Oise et de la Somme, au Musée des Antiquités Nationales». *Antiquités Nationales*, 7, p. 49-58, 7 fig.
- BLANCHET J.-Cl. et JACQUINEZ R. (1975). «Fouilles de la nécropole gauloise de Mory-Montcruix (Oise)». *Revue Archéologique de l'Oise*, 5, p. 34-37, 11 fig. et 1 tableau.
- BLANCHET J.-Cl. (1976). «L'Age du Bronze en Picardie». *Revue Archéologique de l'Oise*, 7, p. 29-42, 8 fig.
- BLANCHET J.-Cl. et FITTE P. (1978). «Le site archéologique de Moru, commune de Pontpoint (Oise)». *Revue Archéologique de l'Oise*, 11, p. 3-25, 24 fig.
- BLANCHET J.-Cl. (1979). *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France. Le Chalcolithique, l'Age du Bronze et le premier Age du Fer*. Thèse de doctorat dactylographiée, Vol. 1, Texte, 541 p. ; Vol. II, inventaire, 325 p. ; Vol. III, 204 fig.
- BLANCHET J.-Cl. (1980). «Essais de reconstitution d'une structure d'habitat de La Tène finale à Verberie (Oise)». *Séminaire sur les structures d'habitat. Organisation collective, Collège de France*, p. 17-21, 1 fig.
- BLANCHET J.-Cl. (1980). «La maison gauloise de Verberie (Oise)». Guide de visite des collections archéologiques du Musée Vivenel. *Revue Archéologique de l'Oise*, 17, p. 15, fig. 23 à 25.
- BLANCHET J.-Cl. et DECORMEILLE A. (1980). «Problèmes des débuts de l'Age du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise : les décors céramiques», *B.S.P.F.*, 77, c.r.s.m., 4 p. 98-99.
- BLANCHET J.-Cl. et DECORMEILLE A. (1980). «Le premier Age du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise. 1, méthode d'étude de la céramique décorée d'habitat». *Mélanges au professeur J.-P. MILLOTTE* (à paraître).
- BLANCHET J.-Cl. (1983). «Inventaire des sites du second Age du Fer dans l'Oise. Actes du 5e colloque de Senlis sur le second Age du Fer dans l'Oise et le Nord de la région parisienne». *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1.
- BRUNAUX J.-L. (1975). «Sépulture de La Tène II à Gournay-sur-Aronde (Oise)». *Revue Archéologique de l'Oise*, 6, p. 27-31, 9 fig.
- BRUNAUX J.-L. (1978). *L'Age du Fer dans la vallée de la Somme et la moyenne vallée de l'Oise*. Diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Tome I, texte, 200 p. ; tome II, 131 fig. et 10 cartes ; tome III, inventaire.
- BUCHSENSCHUTZ O. (1981). *Recherches sur l'habitat à l'Age du Fer en Europe Tempérée*. Thèse d'Etat déposée à l'Université de Paris I en septembre 1981, 1348 p.
- CADOUX J.-L. (1977). «Informations archéologiques. Circonscription de Picardie». *Gallia*, 35, fasc. 2, p. 304-312.
- CADOUX J.-L. (1977). «Informations archéologiques. Circonscription de Picardie». *Gallia*, 37, fasc. 2, p. 309-321.
- CALAME F. (1981 a). «La technique du charpentier. De l'arbre à la maison. Construire en bois dans l'Oise traditionnelle». *Cahiers de l'Ecomusée du Beauvaisis*, 3, octobre 1981, p. 30-43.
- CALAME F. (1981 b). «Charpentes : thèmes et variations. De l'arbre à la maison. Construire en bois dans l'Oise traditionnelle». *Cahiers de l'Ecomusée du Beauvaisis*, 3, octobre 1981, p. 44-54.
- CARLIER Cl. (Abbé) (1764). *Histoire du duché de Valois, concernant ce qui est arrivé dans ce pays depuis le temps des Gaulois, de l'origine de la monarchie française jusqu'à l'année 1703*, 3 vol., in. 4°.
- CHAPELOT J. et FOSSIER R. (1980). *Le village et la maison au Moyen-Age*. Bibliothèque d'Archéologie. Hachette, 357 p., 111 fig.
- CONSTANTIN C., COUDART A. et DEMOULE J.P. (1982). «villeneuve-St-Germain, les Grandes Grèves. Les bâtiments de La Tène III». Vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques. *Revue Archéologique de Picardie*. n° spécial. pp. 195-210.
- CRAMPON M. (1936). «Le culte de l'arbre et de la forêt en Picardie». *Mémoires société des Antiquaires de Picardie*, t. 46.
- DEGENNE M. et DUVAL A. (1983). «La nécropole de La Tène moyenne de Breuil-le-Sec : Premières observations». *Revue Archéologique de Picardie* n° 1.
- DEMOULE J.-P. et ILETT M. (1982 a) «Les installations du premier Age du Fer à Cuiry-lès-Chaudardes» pp. 187-194
- DEMOULE J.-P. et ILETT M. (1982 b). Cuiry-lès-Chaudardes, «Le Champ Tordu. Les installations gallo-romaines». Vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques. *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial, pp. 277-280.
- DURVIN P. (1963). «Sépultures du second Age du Fer à Verneuil-en-Halatte (Oise)». *Celticum*, VI, p. 103-111.
- DUVAL A. (1976). «Aspects de La Tène moyenne dans le Bassin parisien». *Bull. Soc. Préhistorique Française, Etudes et Travaux*, 73, p. 457-484, 21 fig.
- DUVAL A. et BUCHSENSCHUTZ O. (1976). «L'Age du Fer dans le Bassin parisien et le Nord de la France». *La Préhistoire Française*, t. II, p. 789-801, 6 fig.
- DUVAL A. et BLANCHET J.-Cl. (1976). «Le deuxième Age du Fer, ou époque de La Tène en Picardie». *Revue Archéologique de l'Oise*, 7, p. 48-58, 8 fig.
- FERDIERE A., POPLIN F., GODEFROY R., MASSY J.-L., MERMOZ C. et MOHEN J.-P. (1973). «Les sépultures gauloises d'Allonville (Somme)». *Bull. Soc. Préhistorique Française, Etudes et Travaux*, t. 70, p. 479-492.
- GAILLARD-BANS P. (1980). «Aspects de l'architecture rurale en Europe occidentale. Etablissements humains et socio-culturel, environnement», 15. *Unesco*, 67 p. et 53 fig.
- GUYOT F. (1978). «Les granges-chapiteaux du Limousin ou Escuras-Bossas». *Ethnologia*, n° 6 et 7, p. 72-85.
- HARRIS R. (1978). «Discovering timber-framed buildings», 96 p. *Discovering series*. Press Buildings, Merlins Bridge, Haverforwest.
- HEMERY M. (1956). «La grèvière du carrefour d'Aumont en forêt de Compiègne (Oise)». *Bull. Soc. Préhistorique Française*, c.r.s.m., 7-8, p. 424-433, 5 fig.
- JOUVE M. (1981). «Nouvelles découvertes de monnaies aux environs de Compiègne». *Revue Archéologique de l'Oise*, 22, p. 22 (monnaie gauloise de Verberie).
- KRAMER W. (1962). «Manching II», *Germania*, 40, p. 293-317.
- KIMMIG W. et GERSBACH E. (1966). «Die neuen Ausgrabungen auf der Heuneburg», *Germania*, 44, p. 102-136.
- LAMBOT B. (1975). «Fouille d'un habitat de plein-air du Paléolithique supérieur à Verberie (Oise)». *Revue Archéologique de l'Oise*, 6, p. 20-26.
- LAMBOT B. (1976). «Découverte d'un important site de plein-air de l'époque magdalénienne à Verberie (Oise)» *Cahiers Archéologiques de Picardie*, p. 15-28, 11 fig
- LAUWERS (1978). «Romeinse Nederzetting op de Steenberg en Oelegem», *Archaeologia Belgica*, 206, p. 69-72.

- LAUWERS F. et DEBOE G. (1979). «Een inheemse Nederzetting uit de Romeinse Tijd te Oelegem», *Archaeologia Belgica*, 213, p. 84-87.
- LEMAN-DELERIVE G. (1976). «Le cimetière gaulois de Port-le-Grand (Somme). Essai d'interprétation des fouilles de 1833-34». *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 3 p. 97-115, X pl.
- LEMAN-DELERIVE G. et PININGRE J.-F. (1981). «Les structures d'habitat du deuxième Age du Fer de Conchil-le-Temple (Pas de Calais). Premiers résultats. L'Age du Fer en France septentrionale». *Mémoires de la Société Archéologique Champenoise*, 2, p. 319-330, 10 fig.
- MARSY (de) M. (1876-77). «Procès-Verbaux des séances de 1874. Découverte de la Basse-Queue près de La Croix-Saint-Ouen». *Bull. Société Historique de Compiègne*, III, p. 32.
- RAPOPORT A. (1969). *Pour une anthropologie de la maison*, coll. aspects de l'urbanisme, Dunod, Paris.
- REYNOLDS P. (1978). «Dark Age Timber Halls and the Background to Excavation at Balbridie», *Scottish Archaeological Forum*, 10, p. 41-60. (pour le C14, cf article non signé dans *Current Archaeology*, 1980, 70, p. 326-328).
- REYNOLDS P. (1979). *Iron-Age Farm. The butser experiment*, 112 p., 50 ill. Published by British Museum Publications Limited. London.
- RIHOVSKY J. (1972). «Die bisherigen Ergebnisse der Ausgrabung in der Velaticer Siedlung von Iovčický bei Slavkov». *Archeologické Rozhledy*, XXIV, n° 2, p. 173-181.
- ROWLETT R. et M. et BOUREUX M. (1969). «A rectangular Early La Tène Marnian House at Chassemy (Aisne)», *World Archaeology*, 1, p. 108-135.
- SCHUBERT F. (1972). «Manching IV. Vorbericht über die Ausgrabungen in den Jahren 1965 bis», *Germania*, Jahrgang 50, p. 110-121.
- U.R.A. 12 (1973 à 1978). *Rapport d'activités des fouilles protohistoriques de la vallée de l'Aisne*, 6 vol., Université de Paris I, dactylographié.
- VILLES A. (1980). *La maison protohistorique et ses annexes en Champagne, dans le contexte de l'Europe moyenne tempérée et de la France septentrionale*. Thèse de doctorat, p. 747-753, fig. 197 (pour Verberie).
- VILLES A. (1981). «Les bâtiments domestiques hallstattiens de la Chaussée-sur-Marne et le problème de la maison à l'Age du Fer en France septentrionale». *L'Age du Fer en France septentrionale, Mémoires de la Société Archéologique Champenoise*. 2e supplément, p. 49 à 97, 30 fig.